LE JOURNAL DE L'EXPO

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR

Édito

L'écrit, dans notre société, est à ce point précieux qu'il figure au rang de **patrimoine.** Parmi la diversité de documents que recouvre le patrimoine écrit des bibliothèques, le livre ancien constitue un objet de collection et contribue à inscrire la lecture dans l'histoire des pratiques culturelles. Véritable invitation à la découverte de l'imprimerie, de la reliure, de l'histoire de l'érudition, il constitue, avec les gazettes manuscrites et les premiers journaux imprimés, un précieux témoignage de l'activité intellectuelle sous l'Ancien Régime et au début du XIXe siècle.

Présentée du 6 novembre 2015 au 29 avril 2016, l'exposition « **Une bibliothèque aux Archives. Livres et journaux anciens, patrimoine écrit des Côtes-d'Armor** » est l'occasion de valoriser un fonds patrimonial d'un millier d'ouvrages peu connus du grand public et des spécialistes. Créée à la fin du XVIIIe siècle, enrichie à la suite de la loi portant sur la séparation des Églises et de l'État (1905), la bibliothèque des Archives départementales a été organisée dans un premier temps par Dauphin Tempier, archiviste des Côtes-du-Nord de 1873 à 1910. L'achat, en 1923, d'ouvrages issus de la bibliothèque du comte de Kergariou, bibliophile de renom, membre fondateur de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, a notamment permis d'étoffer ses collections.

Le livre *objet*, d'une part, et le livre *porteur de savoirs*, d'autre part, telle est en substance l'approche proposée à travers cette exposition destinée à appréhender l'histoire du livre et à découvrir, par bien des égards, des aspects de la culture écrite en Bretagne de la fin du XVe siècle au début du XIXe siècle.

Alain Cadec
Président du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

Alain CADEC

Sommaire

P 2 INTRODUCTION : DU LIVRE MANUSCRIT AU LIVRE IMPRIMÉ
P 3 Les manuscrits
P 4 Les incunables

P 5 LE LIVRE ANCIEN, OBJET D'ÉTUDE ET DE PATRIMOINE
P 5 Un vocabulaire spécifique
P 6 Les formats
P 7 La reliure
P 9 La reliure de luxe
P 10 Les outils du relieur-doreur
P 10 Les marques de provenance
P 12 Les techniques de l'estampe
P 13 Les ennemis du livre

P 14 LE LIVRE, PORTEUR DE SAVOIRS
P 15 Quelques imprimeurs célèbres…
P 17 Les imprimeurs bretons
P 19 Le livre défendu : la censure
P 21 L'histoire de la Bretagne dans l'imprimerie ancienne
P 26 Le chanoine Ruffelet (1725 – 1806)
P 30 Luigi Odorici (1809 – 1882)
P 33 La presse ancienne : de *La Gazette* à la presse départementale

Introduction

Du livre manuscrit au livre imprimé

« Le livre est un assemblage portatif d'éléments présentant une surface plane sur lesquels un texte peut être écrit de façon durable ».

(source : MUZERELLE, Denis, *Vocabulaire codicologique : répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, Éditions CEMI, 1985).

Si l'imprimerie a permis de diffuser en nombre des ouvrages et a, de ce fait, marqué l'histoire de la pensée en Occident, l'invention du livre remonte à des temps bien plus anciens et procède de l'invention de l'écriture (vers 3300-3200 av. J.-C.).

Les livres se sont d'abord essentiellement présentés sous forme de rouleaux (« volumen »), puis, grâce à la fabrication du parchemin, sous la forme de « codex », forme que nous connaissons au livre aujourd'hui. Le livre constitué de cahiers assemblés par une couture centrale et protégé par une couverture est apparu au Ier siècle av. J.-C. pour s'affirmer définitivement au Ve siècle après J.-C.

C'est à Johannes Gutenberg, établi à Mayence, que l'on attribue l'invention de l'imprimerie. Ses travaux, qui ont permis de mettre au point les caractères mobiles en métal à l'origine de l'impression typographique, ont donné naissance au premier livre imprimé sur papier connu sous le nom de « Bible à quarante-deux lignes » qui fut tiré à 180 exemplaires en 1454-1455.

Une nouvelle étape était franchie : là où les copistes du Moyen Âge écrivaient au maximum quatre feuillets par jour, l'invention de Gutenberg permit d'imprimer 1600 feuillets identiques dans le même temps...

1

Les manuscrits

Un manuscrit est un texte écrit ou copié à la main sur un support souple (parchemin, puis papier chiffon diffusé à partir du XIVe siècle en France). Au Moyen Âge, les établissements ecclésiastiques d'abord, puis l'administration et les universités, ont été les principaux producteurs de manuscrits. Les feuilles de parchemin, sur lesquelles étaient généralement tracées des lignes horizontales et verticales, ont été reliées entre-elles pour former des cahiers cousus entre-eux. Le texte était généralement écrit à l'encre noire, les titres étant signalés à l'encre rouge et les capitales à l'encre bleue.
Contrairement aux idées reçues, l'imprimerie n'a pas entraîné la disparition du livre manuscrit. À côté des ateliers d'imprimeurs, les ateliers de copistes ont continué à exister, de nombreux auteurs ont transmis leurs manuscrits destinés à l'impression et des particuliers ont rédigé leurs propres manuscrits qu'ils ont souhaité relier.
Revêtant un caractère d'unicité, les livres manuscrits occupent une place particulière au sein des collections patrimoniales des bibliothèques.

1 — ***Très Ancienne Coutume de Bretagne*, 1476**
(AD22, 1 Ms 25).

Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, pièce de titre en maroquin rouge, tranches mouchetées, gardes blanches. Timbre humide du comte Joseph-François de Kergariou et sa devise « Là ou ailleurs » sur le premier feuillet. Nombreuses notes marginales. Reliure XVIIIe siècle. In-8°.

Cet exemplaire de la *Très Ancienne Coutume de Bretagne* a appartenu au comte Joseph-François de Kergariou. Ce volume comprend 221 feuillets. Le texte est écrit en lettres gothiques à l'encre brune, rouge et bleue sur parchemin et sur papier.

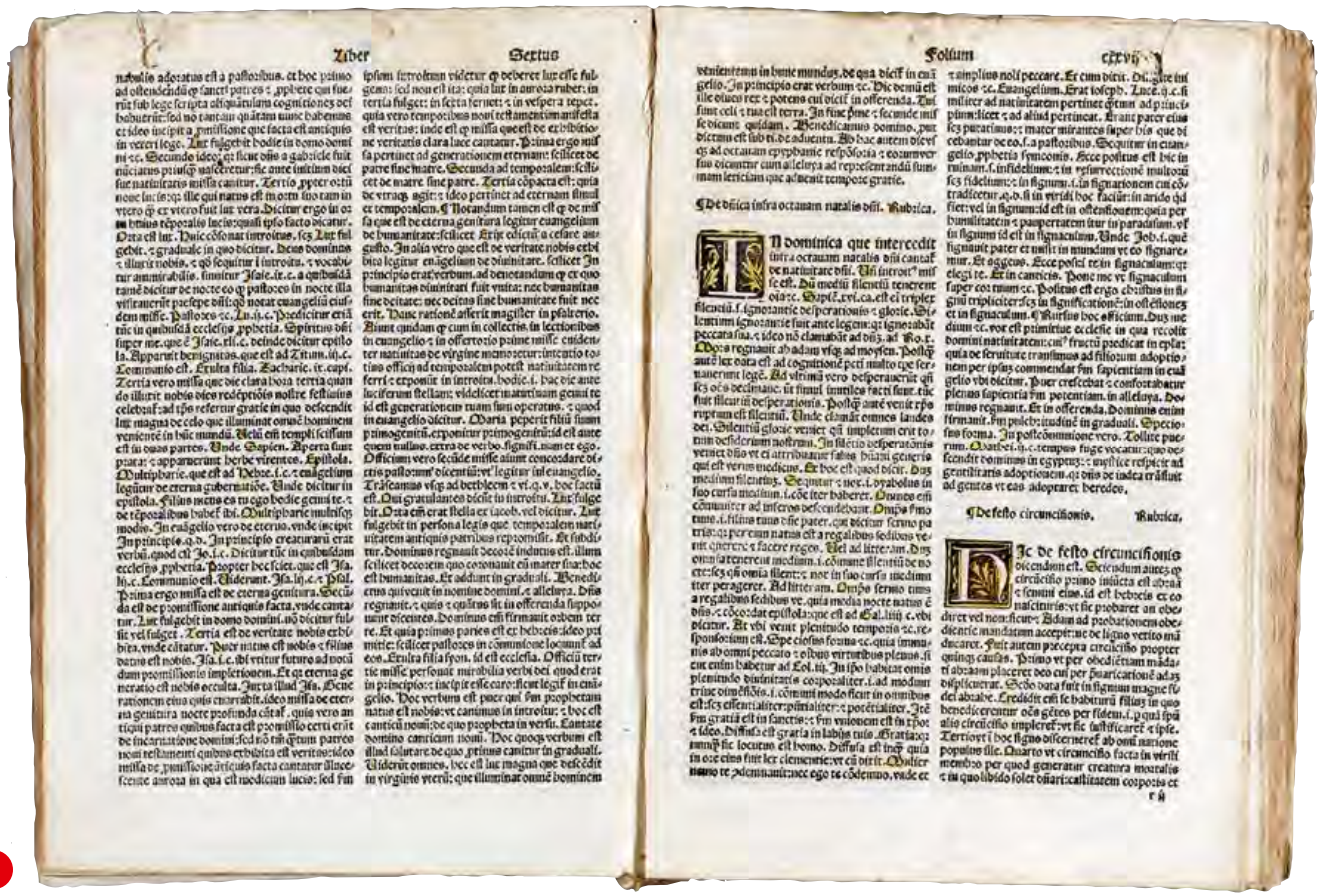

2

Les incunables

Un incunable, du latin *incunabula*, signifiant « berceau », « commencement », est un livre imprimé au cours de la période comprise entre l'invention de l'imprimerie (vers 1455) et la fin du XVe siècle (jusqu'au 31 décembre 1500 inclus).

Témoin d'un savoir-faire très recherché, l'incunable reste, d'un point de vue formel, proche du manuscrit. Le texte souvent disposé sur deux colonnes est écrit en lettres gothiques et présente de nombreuses abréviations.

Rares et recherchés, les incunables occupent, comme les manuscrits, une place particulière dans les collections patrimoniales des bibliothèques. Le fonds ancien de la bibliothèque des Archives départementales des Côtes-d'Armor conserve deux incunables.

2 — **DURAND, Guillaume**, *Rationale divinorum officiorum. Hrsg. Johannes Aloicius Tuscanus.* – Lyon : [Jean de Vingle], 1500
(AD22, 14 BI 269).

Pas de reliure, dos à quatre nerfs, tranches mouchetées. Imprimé sur deux colonnes, lettrines gravées sur bois, majuscules et lettrines rehaussées à l'encre jaune, colophon daté du 25 septembre 1500. In-4°.

Œuvre liturgique de Guillaume Durand (1230 – 1296), évêque de Mende, qui connut un succès considérable au Moyen Âge et à l'époque moderne.

3 — **Le colophon** désigne la note finale d'un manuscrit ou d'un incunable contenant les références de l'ouvrage (nom de l'imprimeur, date et lieu d'impression). Le colophon est généralement associé à un incunable.

3

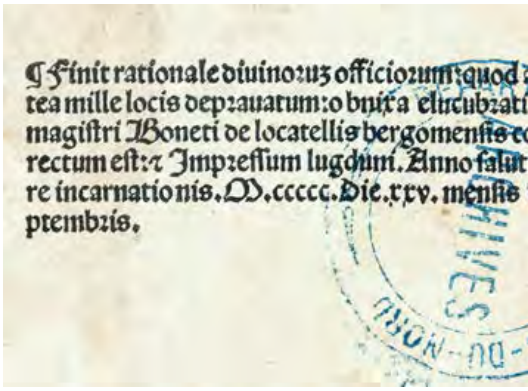

Un vocabulaire spécifique

Cahier
La feuille une fois imprimée est pliée et forme avec d'autres feuilles un cahier. Un livre est ainsi formé de plusieurs cahiers.

Chants
Parties latérales des plats correspondant à l'épaisseur du carton. Ils sont parfois ornés d'un décor doré (frise ou filet).

Chasse
En reliure, la chasse est la partie qui déborde le plat par rapport à l'ensemble des cahiers.

Coiffe
Partie de peau qui recouvre et protège la tranchefile.

Dos
Côté du livre correspondant au côté de couture des cahiers. À l'opposé, se trouve la gouttière. Le dos d'un livre peut présenter des nerfs, des faux-nerfs ou être lisse (il s'agit alors d'un « dos long »).

Entre-nerf
Espace entre deux nerfs.

Gardes
Pages de protection situées devant et derrière le livre. Elles peuvent être blanches, marbrées, colorées...

Gouttière
Face du livre opposée au dos et généralement concave.

Mors
Partie de liaison entre le dos et les plats d'un livre.

Nerfs
Ficelles, boyaux roulés ou bandes de cuir formant saillie sur le dos et sur lesquels le livre est cousu.

Plat
Partie de la reliure, le plus souvent rigide, qui recouvre la surface des deux côtés d'un livre. La face intérieure du plat est appelée contreplat.

Queue
Nom donné au bas du livre. La tranche inférieure d'un livre, c'est-à-dire la tranche sur laquelle repose l'ouvrage, est appelée tranche de queue. Son opposée est la tranche de tête ou tranche supérieure.

Reliure
Action ou art de relier les livres de manière à en prévenir la dégradation, à en permettre l'usage durable et, souvent, à leur donner un aspect esthétique. Elle peut être artisanale ou industrielle.

Tranche
Bords ou côtés du livre : tranche de tête, de gouttière, de queue. Elles peuvent être dorées, mouchetées, marbrées...

Tranchefile
Broderie située en tête et queue du dos d'un livre. Son rôle est de renforcer les coiffes.

PARTIE 1

Le livre ancien, objet d'étude et de patrimoine

Reliures, papiers, ornements, caractères typographiques, marques de provenance... sont autant d'éléments qui permettent d'apprécier l'intérêt et la valeur d'un ouvrage ancien et des collections. Sorte d'« archéologie du livre imprimé », ainsi qu'aiment à le rappeler les spécialistes, outil d'analyse et d'expertise, la bibliographie matérielle contribue à une connaissance fine des fonds patrimoniaux des bibliothèques. Au-delà de la date, de l'auteur, du lieu d'impression, de nombreux détails associés à une connaissance de l'histoire de l'imprimerie et des techniques permettent de faire la lumière sur les origines d'un ouvrage.

4

5

Les formats

Le format d'un livre est désigné en bibliophilie par des termes complexes, tels que *in plano*, *in folio* (in-2°), *in quarto* (in-4°), *in octavo* (in-8°)...
Cette terminologie spécifique trouve son explication dans la fabrication des livres. En effet, un livre est composé d'un ensemble de cahiers liés les uns aux autres, chaque cahier étant obtenu par le pliage d'une feuille de papier rectangulaire dénommée « feuille d'origine ». Ce n'est donc pas la taille, à proprement parler, mais le nombre de plis qui détermine le format du livre. Plus la feuille est pliée, plus le livre est petit...

Si la feuille est utilisée telle quelle, c'est-à-dire non pliée, on parle d'un format *in plano* (à plat) qui est essentiellement utilisé pour les cartes. Lorsqu'elle est pliée une fois, il s'agit d'un *in folio*, correspondant à de grands, voire très grands formats selon la taille de la feuille d'origine. Si la feuille est pliée deux fois, il s'agit d'un *in quarto* (in-4°), correspondant à un format plus ou moins carré. Ainsi de suite…

4 — *Lettres patentes du Roi, sur arrêt du conseil, concernant les Déchiffremens & Déssèchemens des Terres incultes ou inondées dans la Province de Bretagne.* – À Rennes : Chez la Veuve François Vatar, Imprimeur du Roi & du Parlement, 1773
(AD22, 14 BI 261).

Feuillets imprimés non reliés, non coupés, destinés au brochage ou à la reliure. Bandeau gravé sur bois. In-4°.

5 — **Différents formats de reliure.**
De gauche à droite : du format in-18° au grand in-folio, XVIe-XVIIIe siècle
(AD22).

La reliure

La reliure est l'art de relier les livres de manière à en prévenir la dégradation, à en permettre l'usage durable et, souvent, à leur donner un aspect esthétique. Durant tout le Moyen Âge, on utilisait des ais de bois pour protéger les manuscrits et les livres, c'est-à-dire des planchettes, souvent en hêtre ou en chêne. Ces ais de bois ont été progressivement remplacés par du carton à partir de la fin du XVe siècle. Par la suite, ces cartons ont été recouverts de peaux de bêtes dont le prix variait en fonction de leur qualité, faisant du livre un objet d'art.

6

Le parchemin

Le parchemin est une peau d'animal, généralement de veau, de mouton ou de chèvre, voire d'agneau. Traitée, la peau est écharnée de façon à devenir lisse.
En reliure, le parchemin prend souvent une couleur crème en vieillissant. Du fait de ses qualités imputrescibles, le parchemin peut se conserver indéfiniment en parfait état, pour peu qu'il bénéficie de bonnes conditions de conservation.
Le vélin, fait à partir de veau mort-né, est la meilleure qualité de parchemin. Il était utilisé pour les livres luxueux, comme support d'écriture et exceptionnellement pour la reliure.

6 — **CALVIN, Jean,**
Commentaires de Iehan Calvin sur la concordance ou harmonie composée de trois évangélistes, ascavoir S. Matthieu, S. Marc, et S. Luc. Item sur l'évangile selon S. Iehan, et sur le second livre de S. Luc, dict les actes des Apostres.
[Genève] : Imprimé par Conrad Badius, 1561
(AD22, 14 BI 6).

Reliure en parchemin du XVIe siècle, coutures en cuir apparentes et lanières. In-8°.

La basane

Il s'agit de peau de mouton tannée avec des substances végétales. Plus ou moins lisse et presque sans grain, parfois rêche au toucher, elle se caractérise par une certaine pigmentation et s'érafle facilement. La basane était utilisée pour les reliures courantes. Elle peut, comme le veau, subir différents traitements (acides ou colorations par exemple) pour lui donner un aspect plus attrayant.

7 — **POTIER de LA GERMONDAYE,**
Recueil d'Arrêts rendus au Parlement de Bretagne, Depuis la Saint-Martin 1767, jusqu'au mois de Mai 1770, sur plusieurs questions de Droit & de Coutume, Matières Criminelles, Bénéficiales & de Gruerie // Tome Premier –
À Rennes : Chez la Veuve de François Vatar, Imprimeur du Roi & du Parlement, 1765
(AD22, 14 BI 435).

Reliure en basane mouchetée, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Ex-libris manuscrit : « Connan de Loudeac ». In-12°.

7

8

Le veau

Au même titre que la basane, la peau de veau est lisse sous les doigts et possède une couleur naturelle uniforme. Elle était au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle la peau la plus utilisée pour la confection des reliures.
Le fonds ancien de la bibliothèque des Archives départementales des Côtes-d'Armor conserve une grande variété de peaux de ce type (veau marbré, veau raciné, veau moucheté…).

8 — *Procez verbal des conférences tenues par ordre du Roy, pour l'Examen des Articles de l'ordonnance civile du mois d'Avril, 1667 et de l'ordonnance criminelle du mois d'Avril 1670* – À Paris : Chez les Associez, choisis par Ordre de sa Majesté, pour l'impression de ses nouvelles Ordonnances, 1724
(AD22, 14 BI 170).

Reliure en veau brun (à gauche), dos à cinq nerfs, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. In-4°.

8 — **LABBE, R. P. Philippe,**
Pouillié general contenant les Benefices de l'Archevesché de Tovrs, et des dioceses d'Angers, Dol, Kymper-Corentin, Mans, Nantes, Rennes, S. Brieu, S. Malo, S. Pol de Leon, Triguier, Vannes… – À Paris : Chez Gervais Alliot, au Palais, devant la Chapelle de Saint Michel, 1648
(AD22, 14 BI 133).

Reliure en veau blond (à droite), dos à cinq nerfs, triple filet doré entourant les plats, tranches marbrées. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R[uffelet] ». Timbre humide sur la page de titre : « Bibliothèque du Grand Séminaire de Saint-Brieuc ». In-4°.

9

9 — **HELYOT, R. P.,**
Histoire des Ordres Religieux et Militaires, ainsi que des Congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent, contenant leur Origine, leur Fondation, leur progrès ... // Tome Septième // – À Paris : Chez Louis, Libraire, rue Saint-Severin, N° 29, 1792
(AD22, 14 BI 152-7).

Reliure en veau raciné (à gauche), dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, double filet doré sur les chants, triple filet estampé à chaud entourant les plats, gardes en papier tourniquet, signet. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R[uffelet] ». In-4°.

9 — **M. de FONTENELLE,**
Éloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences, morts depuis l'an 1699 // Tome Second // – À Paris : Chez Les Libraires associés, 1766
(14 BI 439-2).

Reliure en veau marbré (au centre), dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, filet estampé à froid entourant les plats, lettre N dorée au centre des plats et entourée de deux fleurs de lys, chant orné d'un filet doré, gardes en papier tourniquet, tranches rouges. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque de L. Corbel, Prêtre ». In-12°.

9 — **DANIEL, Père G.,**
Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, ... // Tome Septième, qui comprend les règnes depuis 1422 jusqu'à 1483 // À Paris : Chez les Libraires Associés, 1755
(14 BI 196-7).

Reliure en veau moucheté (à droite), dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, double filet estampé à froid entourant les plats, chant orné d'un double filet doré, tranches mouchetées, gardes en papier tourniquet, signet. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R[uffelet] ». In-4°.

10

10 — **DIDEROT, D'ALEMBERT,**
Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de gens de Lettres // Tome Sixième // — Paris : Chez Briasson, rue Saint-Jacques à la Science ; Chez David l'aîné, rue Saint Jacques, à la Palme d'Or ; Chez Le Breton, Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe ; Chez Durand, rue Saint Jacques, à Saint Landry, & au Griffon, 1756
(14 BI 253-6).

Reliure en veau marbré coloré, dos à six nerfs, décor XVIIIe siècle, triple filet doré entourant les plats, fleurettes aux coins, double filet doré sur les chants, chasses ornées aux petits fers, tranches dorées, gardes en papier tourniquet, signet. In-f°.

La peau retournée

Issu de la tradition médiévale, ce type de reliure est bien moins courant que le parchemin, la basane et le veau. Il s'agit de peau de gibier, souvent du daim, d'un aspect généralement velouté, qui prend des teintes verdâtre ou jaunâtre en vieillissant. Cette peau, sommairement traitée, était utilisée pour les reliures courantes.

11 — **BACQUET, Jean,**
Les Œuvres de Jean Bacquet advocat du Roy en la chambre du thrésor des droicts du domaine de la couronne de France, divisées en trois Tomes – Paris : Chez Abel l'Angelier, au premier pillier [sic] de la grand'salle du Palais, 1601
(14 BI 282).

Reliure en peau de gibier, dos à cinq nerfs. Ex-dono (manuscrit) : « Le Poncin pour le greffe ». In-f°.

11

La reliure de luxe

Reliure d'exception, la reliure de luxe requiert un savoir-faire et des connaissances artistiques approfondies. Son coût élevé la destine aux livres exceptionnels acquis par des propriétaires fortunés qui, à partir du XVe siècle, essentiellement aux XVIIe et XVIIIe siècles, faisaient généralement figurer leurs armoiries sur le premier plat (reliure aux armes), faisant du livre un marqueur socio-culturel. La reliure de luxe a donc privilégié l'utilisation du maroquin, même si d'autres peaux, à l'instar du veau, étaient utilisées à de tels desseins.

Le maroquin, initialement importé du Maroc, est une peau de chèvre ou de mouton tannée au sumac ou à la noix de galle. Toujours teinté, plus ou moins grenu et très résistant, approprié aux travaux décoratifs, le maroquin était utilisé pour la confection de reliures de luxe. Les maroquins les plus courants sont rouges, mais il en existe des bleus, des verts, des olives, des noirs et des pourpres, les plus rares étant les maroquins blancs et les maroquins citrons. Les tranches des livres en maroquin sont presque toujours dorées.

Les reliures en maroquin portent les armes de leurs commanditaires et présentent un riche décor sur les plats, le dos, les chants et les chasses. Un triple filet doré sur les plats est généralement la marque d'un collectionneur.

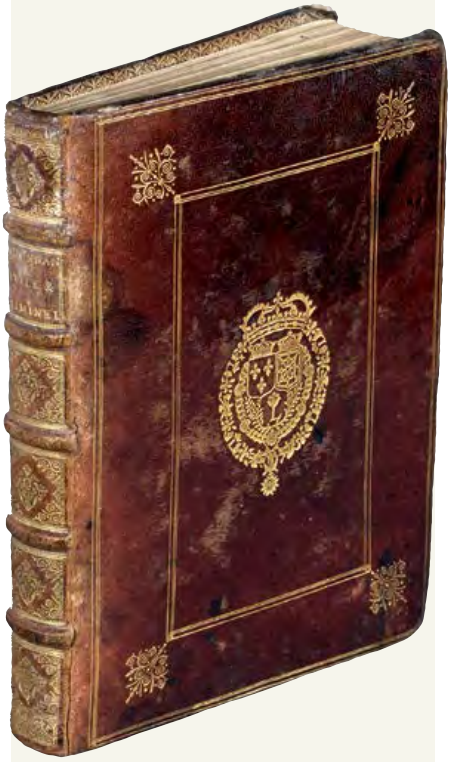

12

12 — *Ordonnance de Louis XIV Roi de France et de Navarre Donnée à Saint Germain en Laye au mois d'Avril 1667* – À Paris : Chez les Associez choisis par ordre de Sa Majesté pour l'impression de ses nouvelles Ordonnances (Des Imprimeries d'Edme Martin, & de Denys Thierry), 1667
(14 BI 187-188).

Reliure en maroquin rouge, décor à la « Du Seuil » avec au centre des plats les armes de France moderne à dextre et de Navarre à senestre accompagnées des colliers des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, ainsi que d'un L couronné. Dos à cinq nerfs, chants et chasses ornés aux petits fers, tranches dorées, gardes en papier marbré, signet. Nombreux ex-libris manuscrits sur la page de titre, dont : « De la bibliothèque de maître Couppé alloué royal de Lannion ». In-4°.

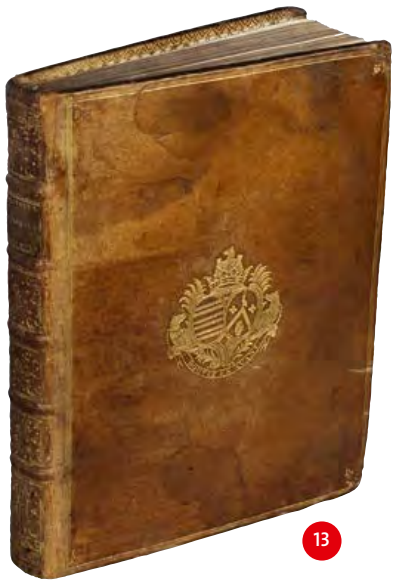

13

13 — **PAC, Michel Jean, BOHUSZ, Ignace,** *Manifeste de la République confédérée de Pologne du quinze Novembre mil sept cent soixante-neuf // Traduit du Polonois //* – [S.l.] : [s.n.], 1770
(AD22, 14 BI 186).

Reliure en maroquin citron aux armes de la famille Du Barry (d'argent à trois barres jumelles de gueules, avec une couronne surmontée d'un château d'argent pour cimier, et issant d'icelle une tête de loup de sable ; pour supports deux loups de sable collectés d'une couronne ducale et enchaînés d'or, avec la devise « Boutez en avant ») et des armes de Gomard de Vaubernier (d'azur au chevron d'or, portant en cime un geai surmonté de la lettre G et de deux roses en pointe, d'une main dextre en pal, aussi d'argent). Dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, triple filet doré entourant les plats, fleurets aux coins, chant et chasses ornés aux petits fers, tranches dorées, gardes en papier dominoté doré. In-4°.

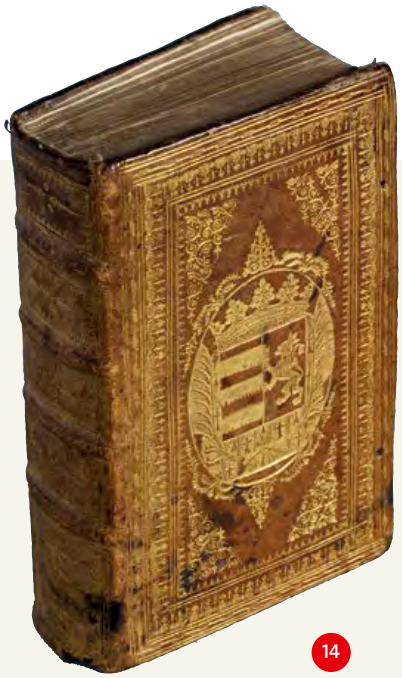

14

14 — **ALESSANDRI, Alessandro,** *Genialium dierum libri sex. Editio ultima. A multis mendis expurgata pristinoque nitori diligentissime restitua. Adjectus est insuper rerum & verborum magis insignium locupletissimus atque utilissimus index* – Lugduni [Lyon] : Apud Paulum Frellon, 1608
(14 BI 1).

Reliure en veau aux armes du duc de Cossé-Brissac, gouverneur de Port-Louis, Hennebont et Quimperlé, et de sa femme Guyonne de Ruellan (parti, au premier de sable à trois fasces d'or dentelées en partie basse, au deuxième de sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronnés de gueules). Riche décor doré sur les plats. Dos à quatre nerfs doré, tranches dorées, chants dorés, gardes blanches. In-8°.

Les outils du relieur-doreur

Lors de l'exercice de son métier, et ce de la manière la plus artisanale possible, le relieur-doreur est amené à employer un certain nombre d'outils qui sont propres à l'exercice de sa profession. Le relieur se servira ainsi d'un cousoir afin d'assembler, de relier entre eux, les différents cahiers composant l'ouvrage. L'usage du cousoir est attesté dès le XIe siècle. Le relieur privilégiera d'ailleurs le terme de cousure à celui de couture pour désigner cette opération.

Exclusivement utilisée par le relieur, la pince à nerfs est, quant à elle, beaucoup plus récente puisqu'elle n'apparaît qu'au XIXe siècle, remplaçant avantageusement le fouettage des nerfs qui avait cours jusqu'alors.

Enfin, la pierre et le couteau à parer sont nécessaires pour la parure du cuir destiné à recouvrir l'ouvrage, et ce quelle que soit sa nature : veau, maroquin, chagrin (chèvre) ou basane.

Le doreur dispose, quant à lui, d'outils tout aussi spécifiques : les fleurons (motifs figuratifs), les filets (lignes, continues ou non), les palettes (bandes de motifs figuratifs) ou encore les roulettes (motif linéaire ou figuratif, gravé tout le long du disque de bronze afin d'être répété sur de grandes distances sans raccord).

15 — Outils de reliure et de dorure.
Au premier plan (pour la dorure) : roulette, fleurons, palette et filet. Au second plan (pour la reliure) : cousoir, ciseaux, plioir, marteau à endosser, pince à nerfs, couteau à parer, scie à grecquer et compas à écrou.

19

Les marques de provenance

Textes et signes graphiques ou iconographiques, les marques de provenance sont des marques de possession ou de propriété généralement mentionnées sur la reliure ou dans le corps de l'ouvrage. Ex-libris, ex-dono manuscrits, imprimés ou gravés, annotations, initiales, monogrammes, armoiries estampées sur les plats de la reliure sont autant de marques de provenance.

Nombreuses et variées, importantes pour la connaissance de l'histoire d'un livre ancien et des collections d'une bibliothèque, elles peuvent prendre différentes formes : un timbre humide (estampille), un timbre sec (marque laissée en relief dans le papier grâce à une pince en métal), une étiquette collée ou une inscription manuscrite, un cachet de cire, une gravure, des annotations diverses dans l'ouvrage.

De nombreux ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor possèdent des marques de provenance, permettant d'appréhender la diversité de ces éléments graphiques et iconographiques qui font du livre un support d'expression à part entière.

16 — *Mémoires du Comte de Forbin,*
chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis // Nouvelle édition // Tome Premier // – À Marseille : Chez Jean Mossy, Imprimeur du Roi, de la Marine, & Libraire au Parc, 1781
(14 BI 409).

Ex-praemio et cachet de cire.
Reliure en basane marbrée, dos long, décor XVIIIe siècle, chants ornés d'un filet doré, tranches rouges, gardes en papier tourniquet. Frontispice représentant de comte de Forbin, sculpté par Marin. Ouvrage farci d'un papier avec des notes sur le livre. Ce livre présente sur la même page deux marques de provenance distinctes : un **ex-praemio**, livre de prix, décerné en 1790 à Yvon Jean François Marsoin, élève au collège de Saint-Brieuc ; un **cachet en cire rouge** accompagné de la mention manuscrite « en foi de ce que dessus a été apposé le cachet du Dép[artemen]t des Côtes-du-Nord. À S[ain]t-Brieuc le 15 9bre 1790 ». In-12°.

17 — Baudouin de Maison-Blanche,
Institutions convenantières, ou Traité raisonné des Domaines congéables en général, & spécialement à l'usement de Tréguier & Goëlo // Tome Premier – Saint-Brieuc : Chez Jean-Louis Mahé, Imprimeur-Libraire du Roi, 1776
(AD22, 14 BI 384).

Ex-libris manuscrit.
Reliure en veau raciné, dos long, plats entourés d'un décor doré (filet et fleurettes), chants dorés, tranches mouchetées, gardes en papier caillouté, signet. In-12°
Ce livre porte, à l'instar de nombreux ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque des Archives départementales, un ex-libris manuscrit de Dauphin Tempier accompagné de la date d'achat du livre (1865 – 1866).

18 — SAINT-FOIX, Monsieur de,
Essais historiques sur Paris, De Monsieur de Saintfoix – À Paris : Chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût, 1767
(14 BI 86).

Étiquette ex-libris gravée sur cuivre
Reliure en veau marbré, dos long, décor XVIIIe siècle, filet doré sur les chants, tranches marbrées, gardes en papier tourniquet, signet. In-12°.
Étiquette ex-libris gravée sur cuivre de François-Thomas Jaume (1750-1800), fils de François et Anne-Marie Graugnard. Orphelin, élevé par sa sœur Anne-Marie-Blanche et Jean-Joseph Bravet, il fait des études de droit et devient avocat à Hyères. Élu député à Toulon en 1789, il prend une part active à la Constituante et devient membre de l'administration du Département du Var en 1795.

16

17

19 — ALLAIN, chanoine de S. Brieu,
Devoirs et fonctions des Aumosniers des Évesques divisez en deux parties. – Paris : Chez Florentin & Pierre Delaulne, ruë S. Jacques, à l'Empereur, & au Lion d'Or, 1701
(14 BI 58).

Ex-dono authoris.
Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, gardes blanches, tranches mouchetées. In-12°.
Don de l'auteur au prêtre Panager : « ex-dono authoris » à « Panager, P[rê]tre ».

20 — DANTY,
Traité de la Preuve par Témoins en matière civile contenant le commentaire Latin & François de M. Jean Boiceau, Sieur de la Borderie ... – Paris : Chez Montalant, Imprimeur-Libraire, à l'entrée du Quai des Augustins, 1727
(AD22, 14 BI 181).

Ex-bibliotheca.
Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Sur la page de garde : « Ex Bibliotheca dominici de Launay Loncle juricre amantissimi empture. Die 21 januarii anni 1736 ». In-4°.

Ouvrage provenant de la bibliothèque de la famille Launay Loncle établie à Moncontour.

21 — GROLLEAU, Pierre,
Examen Institutionum civilium, cum synopsi ejusdem examinis – Nannetis [Nantes] : Apud Guilllelmum Cors, Bibliopolam, viâ Latâ, ad insigne Bibliorum aureorum (Parisiis, ex Typographica Viduae Paulus-du-Mesnil), 1733
(14 BI 87).

Ex-libris manuscrit et quatrain.
Reliure en veau brun, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, filet estampé à froid entourant les plats, palmes académiques dorées au centre et hermines dorées en coin, chants dorés, tranches marbrées, gardes en papier peigné. In-12°.

Ce livre présente un ex-libris manuscrit et une inscription de la même plume sur la deuxième page de garde : « Juin 1818 // 50 f // Prosper Huguet de St-Brieuc, aimable élève d'Apollon ». Il a appartenu à Prosper Huguet, ancien avocat au parlement de Bretagne, vice-président de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord en 1874, qui a pris le soin d'inscrire à la suite de son *ex libris* un quatrain de Voltaire :

21

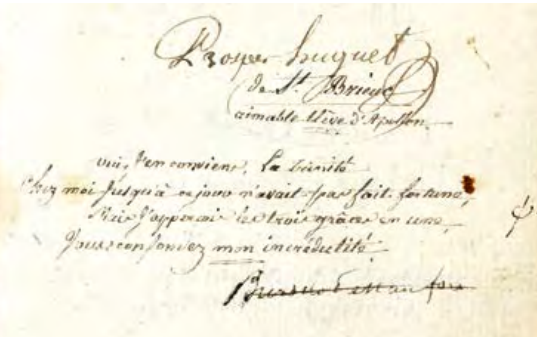

18

19

22 — DUMONT de SAINTE-CROIX, Charles-Henri-Frédéric,
Code civil, contenant la série de lois qui le composent, avec leurs motifs, et un extrait des discours prononcés au Tribunat [sic] et au Corps législatif sur les matières les plus importantes // Tome Premier – Paris : De l'Imprimerie nationale et se trouve chez Garnery, Libraire, rue de Seine ; Chez Baudouin, Imprimeur-Libraire, rue de Grenelle, Faubourg Saint-Germain, n° 1131, 1803
(AD22, 14 BI 338-1).

Timbre sec
Demi-reliure en basane, dos long. Timbre sec (page de titre) : « Paul Aubry. 33 rue du Port Saint-Brieuc ». In-8°.

Timbre sec du Docteur Paul Aubry (1858 – 1899). Médecin à Saint-Brieuc, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la criminologie. Il a collaboré à diverses revues scientifiques (*Revue internationale des sciences médicales, Revue d'hygiène, Le Progrès médical, Les annales d'hygiène*).

23 — R. P. Joseph d'Audierne,
Lettres diverses ou sur différens sujets divisées en trois parties. La première développe l'esprit de Bayle dans son Dictionnaire... Dans la seconde on examine l'origine des stations... dans la troisième des indulgences réelles... – À Rennes : Chez Julien-Charles Vatar, Imprimeur ordinaire du Roi, Place Royale, au Parnasse, 1774
(AD22, 14 BI 91).

Les marginalia ou notes marginales.
Reliure en basane marbrée, dos long, chants ornés aux petits fers, tranches rouges, gardes en papier tourniquet. Ex-libris (manuscrit) : « A GR. Bouëtard, Curé ». Nombreuses notes marginales. In-12°.

Au titre des marques de provenance, les marginalia sont des notes ou commentaires manuscrits formulés par le ou les lecteurs dans la marge d'un livre. Même si l'on ne sait pas forcément qui en est l'auteur, elles contribuent à l'histoire personnelle d'un livre et peuvent indiquer les sentiments du lecteur lors de la lecture et son environnement. Les notes marginales impliquent ainsi la présence d'une plume et d'encre à portée de main, une lecture en position assise sur une table..., autant d'éléments qui mettent en lumière des pratiques de lecture. Ici, l'ouvrage présente de multiples commentaires critiques.

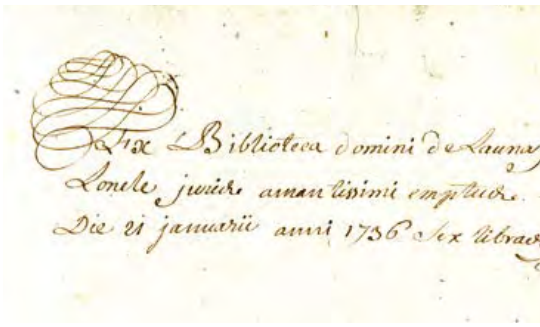

20

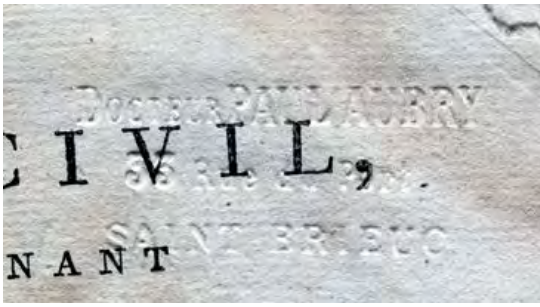

22

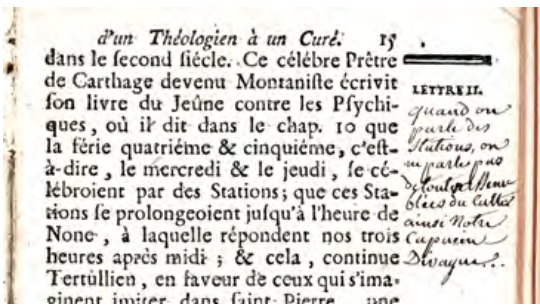

23

24

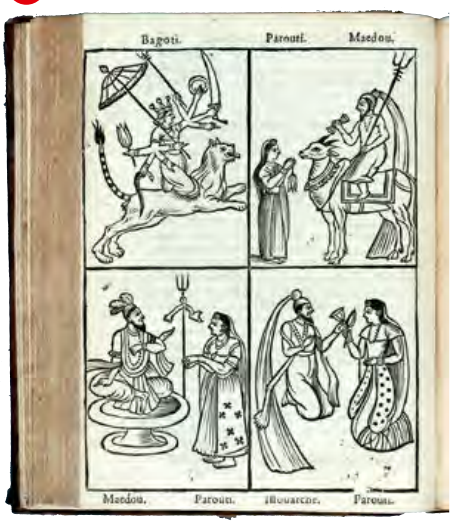

25

Les techniques de l'estampe

L'estampe désigne une image imprimée sur papier à l'aide d'un support plan encré, utilisant au choix les techniques de la gravure ou de la lithographie. Résultat d'un savoir-faire, expression de réelles qualités artistiques, elle a permis une large diffusion des images. Conscient de l'intérêt majeur de ce moyen d'expression, les artistes se sont ainsi rapidement emparés de cette technique pour réaliser des œuvres d'art à part entière.
L'estampe est réalisée à partir de différents procédés d'impression :

La taille d'épargne

La taille d'épargne est une technique d'impression en relief. Le graveur creuse la matrice, laissant intact le trait qui émerge en relief. Dans cette technique, ce sont les surfaces, et non les creux, qui reçoivent l'encre et forment le dessin.

La taille-douce

La taille douce est une technique d'impression en creux. Elle couvre un ensemble de procédés où le dessin est gravé directement sur une plaque de métal, généralement le cuivre dont la souplesse épouse toutes les inflexions de la main de l'artiste. Dans cette technique, ce sont les creux, et non les surfaces, qui reçoivent l'encre et forment le dessin. La forte pression de la plaque de métal sur le papier laisse ainsi apparaître une « gouttière » autour de l'image imprimée, permettant de distinguer aisément la gravure sur bois de la gravure sur métal.

La lithographie

La lithographie, étymologiquement « dessin sur pierre », se distingue des autres modes d'impression par le fait qu'il n'y a ni creux ni relief. La composition n'est pas gravée, mais dessinée sur une pierre calcaire préalablement grainée par ponçage pour pouvoir recevoir le dessin. L'encre, très grasse, est appliquée sur la matrice de pierre et seuls les endroits gras retiennent l'encre pour former le dessin. Mise au point au XVIIe siècle, la lithographie n'a été réellement utilisée qu'à partir du XIXe siècle.

24 — LA BOULLAYE LE GOUZ, François de,
Les Voyages et observations du sieur de La Boullaye-Le-Gouz, gentilhomme angevin... – À Paris : Chez François Clousier au Palais, en la Gallerie des Prisonniers, 1653
(AD22, 14 Bi 128).

Gravure sur bois – Taille d'épargne
Reliure en basane, dos à cinq nerfs, pièce de titre en maroquin rouge, décor XVIIe siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Ex-libris : « De Benessy ». Frontispice et nombreuses gravures sur bois. In-4°.

25 — COUVAY, Louis,
Les Quantitez disposées par tables, et par figures en taille-douces // Ouvrage // Qui contient en vers latins non seulement les exemples des préceptes de la pöesie : mais encor plusieurs emblèmes, devises, énigmes fables, histoires et allusions à divers proverbes, qui en facilitent l'intelligence, et qui ne reiglent pas moins les mœurs que le jugement. – À Paris : Chez l'auteur au collège de Beauvais ; Et Pierre Mariette, ruë S. Iaques, à l'Espérance, [s.d.]
(AD22, 14 Bi 37).

Gravure sur cuivre – Taille-douce
Reliure en veau brun, dos à cinq nerfs, pièce de titre en maroquin rouge, gardes en papier peigné. Nombreuses gravures sur métal. In-8°.

26 — Pierres lithographiques
Les Archives départementales des Côtes-d'Armor conservent une collection de pierres lithographiques du XIXe siècle ayant appartenu à l'imprimerie Doublet-Prud'homme, dynastie d'imprimeurs-libraires installés à Saint-Brieuc entre 1620 et 1984
(AD22, 135 J 37).

27 — MOREAU-VAUTHIER, Charles,
Les chefs-d'oeuvre des Grands Maîtres, Paris, Hachette & Cie, Nouvelle Série, Livraison XVI
(AD22, non coté).

Lithographie. Henner, Jean-Jacques, La liseuse, entre 1880 et 1890, huile sur toile, H. 0,94 x L. 1.23 m, musée d'Orsay, Paris.

26

27

Les ennemis du livre

Malgré tout le respect qu'il suscite et les attentions dont il fait l'objet, le livre demeure vulnérable à un certain nombre de facteurs. Paradoxalement, son créateur et utilisateur, l'Homme, est aussi son principal « prédateur », soit par malveillance (guerres, autodafés, censure, etc), soit par inadvertance (mauvaises manipulations, désintérêt, etc).
Mais, les livres et autres documents papier font aussi la joie des rongeurs puisque ceux-ci les utilisent allègrement pour confectionner leurs nids, laissant derrière eux, comme trace de leur passage, ces petites marques de dents si caractéristiques et leurs urines et déjections qui tachent irrémédiablement les documents.
Plus petits, et donc plus discrets, les insectes xylophages, friands de la cellulose et de ses dérivés, dont le papier, n'en sont pas moins néfastes pour nos collections. Eux-aussi vont se délecter de l'atmosphère feutrée et de la quiétude qui règnent habituellement dans les réserves patrimoniales. Les dégâts que cause la larve à l'intérieur d'un volume, avant de le quitter par le trou d'envol, seraient esthétiquement admirables s'ils ne dégradaient pas irrémédiablement le livre.
Les micro-organismes, quoique minuscules, n'en demeurent pas moins ravageurs pour nos livres et les dégâts causés par les moisissures, irréversibles, sont à l'origine de la destruction de nombreux volumes.
N'oublions pas, enfin, les catastrophes naturelles : tremblements de terre (Haïti en 2010) et inondations (Florence en 1966, Prague en 2002, etc.), tout autant « bibliophages » que les incendies (Bibliothèque universitaire de Lyon en 1998, Bibliothèque universitaire de Moscou en 2015, etc.).
La conservation des collections patrimoniales est bel et bien l'affaire d'une vigilance de chaque instant...

28 — **Les ennemis du livre :**
livres ayant subi des dégradations causées par l'homme, le feu, les rongeurs, les insectes et les moisissures.

28

PARTIE 2

Le livre, porteur de savoirs

Objet d'étude et de patrimoine, le livre est aussi et surtout **objet de lecture.** Porteur de savoirs, il est au cœur de l'apprentissage et prend toute sa dimension au sein d'une bibliothèque, lieu organisé de la connaissance.

Si l'émergence, puis l'enracinement d'une culture numérique ont manifestement contribué à redistribuer les cartes au cours de la dernière décennie, le livre imprimé, dont on ne cesse d'annoncer la disparition, **demeure un marqueur culturel** incontournable.

Expression d'une culture, voire d'une sociabilité, le livre est, sous l'Ancien Régime, le fruit du savoir-faire des **imprimeurs-libraires**, membres à part entière de l'élite intellectuelle, voire politique. Leur implication, à l'instar de la famille Prud'homme à Saint-Brieuc, est fondamentale dans la compréhension des ressorts de la production du livre imprimé, comme de l'organisation, de la transmission et de la diffusion des connaissances. En Bretagne, où l'imprimerie s'est implantée de manière précoce – le *Catholicon,* premier dictionnaire trilingue rédigé en latin, français et breton fut imprimé à Tréguier en 1499 – plusieurs dynasties d'imprimeurs-libraires ont ainsi tissé des liens avec des érudits et des **collectionneurs**, favorisant la constitution de bibliothèques dont nombre d'ouvrages sont aujourd'hui conservés dans les **collections publiques.**

29

Quelques imprimeurs célèbres…

Évoquer les imprimeurs et les libraires, c'est faire référence à l'émulation intellectuelle et à la diffusion des savoirs. C'est également interroger le rapport de la société à l'écrit.

Sébastien Gryphe, Robert Estienne et Daniel Elzevier figurent parmi les imprimeurs-libraires qui ont joué un rôle moteur dans l'édition des textes anciens et des textes sacrés à l'époque moderne (XVIe – XVIIIe siècle). Le fonds ancien de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor conserve quelques très rares exemplaires d'ouvrages sortis des presses de ces ateliers. Témoins, pour partie, de l'évolution de la typographie, ils permettent d'appréhender le rôle des imprimeurs dans l'organisation et la compréhension des textes imprimés.

29 — **DEL MAINO, Giasone,**
[Iasonis Mayni Prima super Codice] – Lyon : Chez Sébastien Gryphe, s.d. [XVIe siècle]
(AD22, 14 BI 256).

Couverture d'attente, dos à cinq nerfs, renforts en parchemin enluminé, tranches mouchetées. Lettrines gravées sur bois, manchettes, imprimé sur deux colonnes. In-f°.

Sébastien Gryphe (1493 – 1556)

Originaire de Reutlingen en Souabe (Allemagne), fils de l'imprimeur Michael Greif (ou Greyff), Sébastien Gryphe travaille d'abord à Venise, puis s'installe à Lyon vers 1524, probablement à la demande des associés de la Compagnie des libraires. Grand éditeur de la Renaissance, il a notamment imprimé les ouvrages scientifiques de Rabelais et a employé Étienne Dolet* en tant que correcteur dans son atelier en 1534. Sa veuve Françoise Miraillet et son fils Antoine Gryphius lui ont succédé sous la raison : « Héritiers de Sébastien Gryphius »
(source : data.bnf.fr).

* Étienne Dolet (1509 – 1546) : originaire d'Orléans, après un séjour à Venise comme secrétaire d'ambassadeur (1528-1529) et des études de droit, il s'installe à Lyon où il devient correcteur d'imprimerie chez Sébastien Gryphe (1534). Grand humaniste, il obtient de François Ier en mars 1538 un privilège général de 10 ans pour tout livre composé, traduit ou édité par lui. Négligeant de demander toute autorisation préalable et composant parfois des ouvrages jugés hérétiques, il est incarcéré à plusieurs reprises entre 1542 et 1546. Condamné à mort le 2 août 1546, il est pendu puis brûlé le lendemain place Maubert à Paris (source : data.bnf.fr).

30

30 — **AMMIEN MARCELLIN,**
Ammiani Marcellini rerum gestarum libri XVIII, […] – Parisiis [Paris] : Ex officina Rob. Stephani [Robert Estienne] typographi Regij, 1544
(AD22, 14 BI 407).

Reliure en veau, dos à cinq nerfs. Marque de Robert Estienne au titre. Imprimé en caractères italiques et romains. Ouvrage farci d'une note manuscrite descriptive. In-8°.

Robert Estienne (1503-1559)

Fils de l'imprimeur-libraire Henri Estienne (vers 1465-1520), Robert Estienne travaille à l'édition de textes sacrés pour Simon de Colines après 1520, puis s'installe comme imprimeur en 1526 après avoir épousé la fille du célèbre imprimeur Josse Bade (1462-1535). Il édite alors des ouvrages scolaires et des classiques latins et grecs, ainsi que des bibles annotées que la Sorbonne condamne. Protégé par le roi François Ier, Robert Estienne est nommé imprimeur-libraire ordinaire du Roi en lettres hébraïques et latines en 1526, lecteur du Roi en 1537, garde de la librairie royale en 1540, puis imprimeur-libraire du Roi pour le grec en 1542. Après le décès de François Ier en 1547, le Conseil du Roi lui interdit d'imprimer et de vendre des bibles. Craignant une condmnation, il s'installe à Genève en 1550. Figure éminente de l'humanisme, Robert Estienne est l'auteur de divers dictionnaires et d'ouvrages de grammaire, ainsi que d'un pamphlet contre les théologiens de Paris (source : data.bnf.fr).

Daniel Elzevier (1626-1680)

Fils aîné de Bonaventura Elzevier, imprimeur-libraire établi à Leyde, Daniel Elzevier est issu d'une célèbre famille de typographes néerlandais qui furent particulièrement actifs au cours du XVIIe siècle et furent notamment les imprimeurs jurés de l'université de Leyde. Après avoir séjourné à Paris chez le libraire Pierre Le Petit de 1645 à 1648, Daniel Elzevier travaille pour l'entreprise familiale, puis la dirige de 1652 à 1655 avec son neveu Johannes. Il s'installe à Amsterdam en 1655 et travaille en collaboration avec son cousin Louis Elzevier jusqu'en 1664. Il a parfois publié sous le pseudonyme de « Jean Sambix » ou « Johannes à Sambix » à Leyde avec Johannes Elzevier, et sous celui d'« Almarigo Lorens » et de « Jacques le jeune » ou « Jacobus junior » (source : data.bnf.fr).

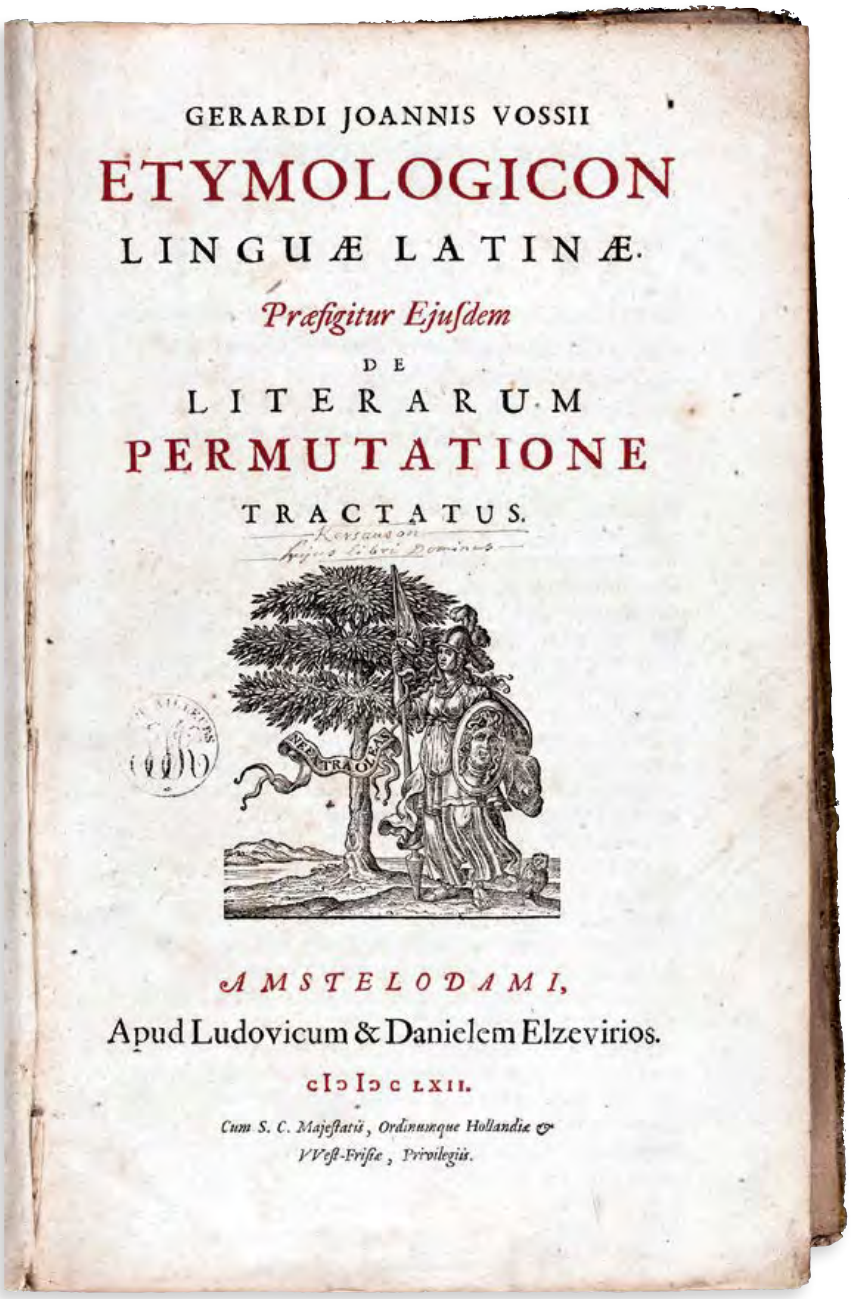
GERARDI JOANNIS VOSSII

ETYMOLOGICON

LINGUÆ LATINÆ.

Præfigitur Ejuſdem

DE

LITERARUM

PERMUTATIONE

TRACTATUS.

AMSTELODAMI,

Apud Ludovicum & Danielem Elzevirios.

CIↃ IↃ C LXII.

Cum S. C. Majeſtatis, Ordinumque Hollandiæ & VVeſt-Friſiæ, Privilegiis.

31

31 — **VOSSIUS, Gerardus Joannes,**
Gerardi Joannis Vossii Etymologicon linguae latinae. Praefigitur ejusdem De literarum permutatione tractatus –
Amsterdam : Chez Louis & Daniel Elzevir, 1662
(AD22, 14 BI 265).

Ouvrage sans reliure, dos à cinq nerfs, tranches mouchetées. Marque au titre imprimé en rouge et noir. Timbre humide du comte Joseph-François de Kergariou. Ex-libris manuscrit : « Kersauzon // hujus libri Dominus ». In-f°.

32

33

Les imprimeurs bretons

Le fonds ancien de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor conserve de nombreux ouvrages sortis des presses des ateliers typographiques bretons sous l'Ancien Régime, essentiellement au XVIIIe siècle, période marquée par l'élargissement de la diffusion de l'écrit et la diversification du marché de l'imprimé.

Éloignée des grands centres de production typographique, la Bretagne a toutefois accueilli plusieurs ateliers. Leur activité, conduite sous l'égide de familles d'imprimeurs dans le cadre d'un environnement professionnel très réglementé par le pouvoir central, a été soutenue non seulement par la possession d'un ou de plusieurs monopoles, mais aussi par la curiosité d'une élite intellectuelle peu nombreuse et principalement localisée dans les villes.

À la veille de la Révolution, la Bretagne comptait ainsi 17 imprimeurs répartis dans 10 villes, Rennes et Nantes étant les principaux centres de production des imprimés. En outre, 35 libraires étaient autorisés par le pouvoir royal à exercer leur activité. À défaut d'être exhaustive, la collection de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor permet de dresser un panorama des différents imprimeurs-libraires bretons en activité sous l'Ancien Régime.

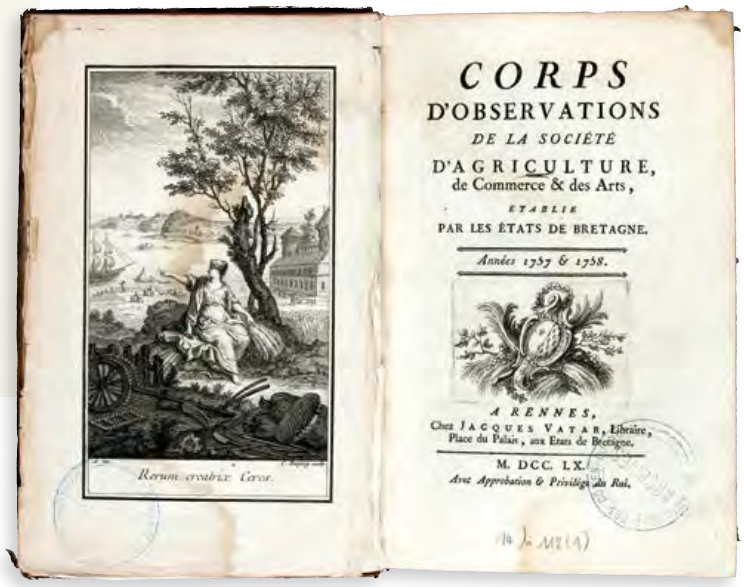

34

Pour en savoir plus :

SOREL, Patricia, MOLLIER, Jean-Yves (préf.), *La Révolution du livre et de la presse en Bretagne* (1780-1830), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2004.

32 — *Coustumes de Bretagne Reueues & corrigées sur l'original signé des commissaires reformateurs. Un ample Indice & répertoire des choses y contenues* – À Rennes : De l'Imprimerie de Julien du Clos, rue Saint Michel, 1573
(AD22, 14 Bi 124).

Rennes – Julien Du Clos, imprimeur

Reliure en basane, dos à quatre nerfs, décor XVIIe. Ex-libris : « de la bibliothèque de Mr. Couppé allouë de Lannion, 1748 ». Marque d'imprimeur sur la page de titre et bois gravé sur le verso. Nombreuses inscriptions dont une signature sur l'« Extraict du privilège ». In-4°.

33 — **MACÉ, R. F,** *Traité de la Conjuration française* – À Saint-Servan : Chez l'Auteur, À Saint-Malo, chez H. L. Hovius, À Rennes, chez Mlles Vatar, Libraires, 1809
(AD22, 14 Bi 97).

Rennes – Édition partagée

Pas de reliure. Ex-libris manuscrit : « Clémence de la Pichardais ». In-12°. La page de titre porte la signature de l'auteur conformément au dépôt légal en vigueur. Créé en 1537, supprimé à la Révolution, puis restauré en 1793, le dépôt légal vise ici à protéger la propriété littéraire. Il est alors effectué par l'auteur qui remet deux exemplaires de son ouvrage à la Bibliothèque nationale.

34 — *Corps d'Observations de la Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, établie par les états de Bretagne // Années 1757 & 1758 //* – À Rennes : Chez Jacques Vatar, Libraire, Place du Palais, aux États de Bretagne, 1760
(AD22, 14 Bi 118-1).

Rennes – Jacques Vatard, imprimeur-libraire.

Reliure en veau moucheté aux armes du Roi de France et de Bretagne, dos à cinq nerfs, pièce de titre en maroquin rouge, décor XVIIIe (fleurs de lys et hermines), chants ornés d'un filet doré, tranches rouges, gardes en papier tourniquet. Ex-libris gravé sur cuivre (étiquette) : « Ex-libris Olivier de Gourcuff ». In-8°.

35 — C.-F. LHOMOND,
Epitome historiae sacrae ad usum tyronum linguae latinae – Brioci [Saint-Brieuc] : Apud G. Bourel, Typographum, 1809
(AD 22, 14 BI 73).

Saint-Brieuc – Gabriel Bourel, imprimeur.

Demi-reliure en parchemin, dos long. Ex-libris manuscrit : « Prosper huguet de St Brieuc, rue charbonnerie ». De la même plume : un alphabet dessiné à l'encre et signé au dernier feuillet. In-18°.

36 — DENYS Jan, prêtre et premier régent de S. Brieuc, *Entrée du palais de Minerve ou Rudiment nouveau contenant les élémens de la grammaire ; disposés d'une façon nouvelle, & très méthodique* – Saint-Brieuc : Par Guillaume Doublet, Imprimeur, & Libraire, 1655
(AD22, 14 BI 57).

Saint-Brieuc – Guillaume Doublet, imprimeur-libraire.

Demi-reliure en parchemin, dos long, gardes blanches. Reliure de la fin du XIXe siècle signée « Le Moulnier Saint-Brieuc ». In-8°.

37 — CRASSET, R. P.,
Préparation à la Mort et Méthode d'Oraison avec une nouvelle Forme de Méditations, pour se disposer à mourir saintement – À Saint-Brieuc : Chez J. L. Mahé, Impr. du Roi, & du Collège, 1756
(AD 22, 14 BI 77).

Saint-Brieuc – Jean-Louis Mahé, imprimeur.

Reliure en basane, dos long, tranches mouchetées. In-12°.

38 — [GUISAIN, Jacques], *Les sages entretiens d'une âme dévote qui désire sincèrement son Salut* – À Saint-Brieuc : Chez L. J. Prud'homme, Imprimeur-Libraire, place du Martrai, 1792
(AD 22, 14 BI 78).

Saint-Brieuc – L.-J. Prud'homme, imprimeur-libraire.

Reliure en basane, dos long, tranches mouchetées. In-12°.

39 — CHIFOLIAU,
Essai analytique sur les eaux minérales de Dinan et de plusieurs fontaines voisines de Saint-Malo, De leur nature & de leurs propriétés dans les maladies, avec la méthode la plus simple de se conduire pendant leur usage – À Saint-Malo : Chez L. H. Hovius, Fils, Libraire, Place de la Cathédrale, 1782
(AD22, 14 BI 120).

Saint-Malo – L. H. Hovius, imprimeur-libraire.

Demi-reliure en maroquin bleu, dos à cinq nerfs, filets dorés sur les plats, tranches rouges, gardes en papier peigné, signet. In-12°.

40 — LEUDUGER, Jean,
Bouquet de la mission, composé en faveur des peuples de la campagne – À Saint-Malo : Chez Julien Valais, Libraire, & Imprimeur de Monseigneur l'Évêque, 1780
(AD22, 14 BI 94).

Saint-Malo – Julien Valais, imprimeur-libraire.

Reliure en basane, dos long, tranches rouges. Ex-libris : « Ce livre appartien [sic] à Marie-Reine Mell[illisible] demeurant à Quimper ». Ex-dono au premier contre-plat : « Donné par M. Prosper Hémoy ». In-12°.

EPITOME
HISTORIÆ SACRÆ
AD USUM
TYRONUM LINGUÆ LATINÆ
NOVA EDITIO.
BRIOCI,
Apud G. BOURÉL, Typographum.
M. DCCC. IX.
35

ENTRÉE
DV PALAIS
DE MINERVE,
OV
RVDIMENT
NOVVEAV,
CONTENANT LES ELEMENS
PREMIERE PARTIE
A S. BRIEVC;
Imprimeur, & Libraire. 1655.
Avec Privilege.
36

PRÉPARATION
A LA MORT
ET
MÉTHODE
D'ORAISON;
AVEC UNE NOUVELLE
A SAINT BRIEUC,
M. DCC. LVI.
37

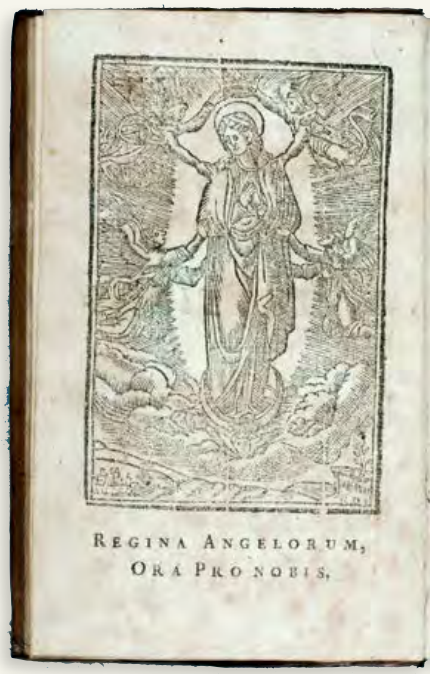
REGINA ANGELORUM,
ORA PRO NOBIS,
LES SAGES
ENTRETIENS
D'UNE
AME DÉVOTE
QUI
DESIRE SINCEREMENT
SON SALUT.
NOUVELLE ÉDITION,
Réyue corrigée & augmentée.
A SAINT-BRIEUC.
Chez L. J. PRUD'HOMME, Imprimeur-
Libraire place du Martrai. 1792.
38

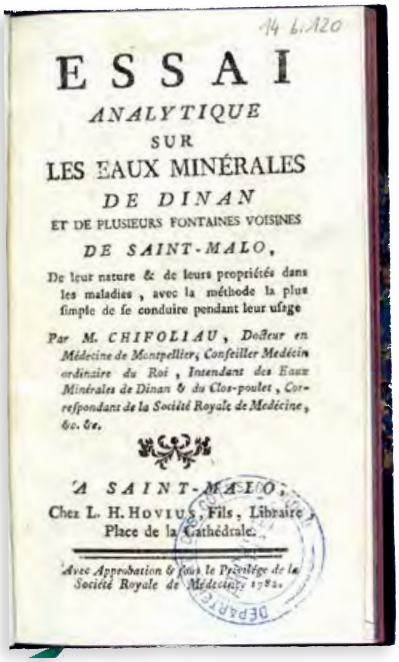
ESSAI
ANALYTIQUE
SUR
LES EAUX MINÉRALES
DE DINAN
ET DE PLUSIEURS FONTAINES VOISINES
DE SAINT-MALO,
De leur nature & de leurs propriétés dans les maladies, avec la méthode la plus simple de se conduire pendant leur usage
Par M. CHIFOLIAU, Docteur en Médecine de Montpellier, Conseiller Médecin ordinaire du Roi, Intendant des Eaux Minérales de Dinan & du Clos-poulet, Correspondant de la Société Royale de Médecine, &c. &c.
A SAINT-MALO;
Chez L. H. HOVIUS, Fils, Libraire, Place de la Cathédrale.
Avec Approbation & sous le Privilège de la Société Royale de Médecine. 1782.
39

BOUQUET
DE
LA MISSION,
Composé en faveur des Peuples de la Campagne; par M. JEAN LEUDUGER, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine & Scholastique de l'Eglise Cathédrale de Saint Brieuc.
DIVISÉ EN TROIS PARTIES.
A SAINT-MALO;
Chez JULIEN VALAIS, Libraire, & Imprimeur de Monseigneur l'Evêque.
M. DCC. LXXX.
Avec Approbation & Privilège du Roi.
40

Le livre défendu : la censure

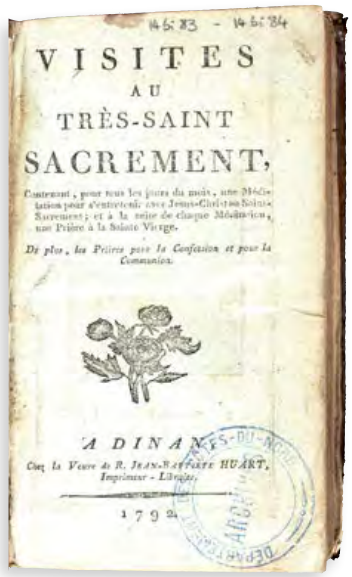
VISITES
AU
TRÈS-SAINT
SACREMENT,
A DINAN,
1792

41

LA TROMPETE
DU CIEL,
QUI REVEILLE
LES PECHEURS,
ET QUI
LES EXCITE
A SE
CONVERTIR.
A VENNES,
Avec Approbation & Permission.

42

MANUEL
ÉLÉMENTAIRE
DES
POIDS ET MESURES,
Rédigé particulièrement pour le Département du Morbihan.
Par M. GLAIS, aîné, Conseiller de Préfecture.
A VANNES,
1807.

43

CATECHISME
NOUVELLE EDITION,
A MORLAIX,
M. DCC. LXXXIII.

44

41 — *Instructions et Prières pour l'Adoration du Très-Saint Sacrement, Imprimées par l'ordre de M. Antoine-Joseph des Laurents, Évêque de Saint-Malo, pour les Fidèles de son Diocèse* – À Dinan : Chez la Veuve de R. J. B. Huart, et Fils, Imprimeur-Libraire, 1792
(AD22, 14 BI 83-84).

Dinan – Veuve de R. Jean-Baptiste Huart, imprimeur-libraire.
Reliure en basane, dos à quatre nerfs, tranches rouges. In-12°.

42 — **GONDON Gilles,**
La Trompette du ciel qui réveille les pécheurs et qui les excite à se convertir, Avec les citations des textes de l'Écriture sainte recueillies du V.P.A. Yvan – À Vennes [Vannes] : Chez Jean Galles, Marchand Libraire & Imprimeur du Colege [sic], proche de la Maison de Retraite, 1661
(AD22, 14 BI 82).

Vannes – Jean Galles, imprimeur-libraire.
Reliure en basane, dos à quatre nerfs. Ex-libris manuscrits (contre-plat et page de titre) : « Bellier prêtre, 1895 » ; « Ex libris Jacobi Monnier. ibgi » ; « Ex libris minoris Seminarum Rhedonensis ». In-8°.

43 — **GLAIS,**
Manuel élémentaire des poids et mesures, rédigé particulièrement pour le Département du Morbihan – À Vannes : Chez les Enfans Galles, Imprimeurs-Libraires, 1807
(AD22, 14 BI 98).

Vannes – Enfants Galles, imprimeur-libraire.
Ouvrage sans reliure. In-8°.

44 — *Catéchisme, imprimé par ordre de M. Augustin-René-Louis le Mintier, Évêque de Tréguier, à l'usage de son Diocèse* – À Morlaix : Chez Pierre Guyon, Imprimeur de M. l'Évêque de Tréguier, 1783
(AD22, 14 BI 103).

Morlaix – Pierre Guyon, imprimeur.
Demi-reliure en parchemin. Reliure de la fin du XIXe siècle signée « Le Moulnier Saint-Brieuc ». In-8°.

Le livre est à ce point porteur de savoirs qu'il peut être interdit ! La censure, interdiction ou limitation de la liberté d'expression, est ainsi au cœur de la vie de l'imprimé. À susciter l'émulation intellectuelle, bon nombre d'écrivains, de penseurs et d'imprimeurs y ont été confrontés.

Très tôt en Europe, avant même l'apparition de l'imprimerie, la censure a été organisée dans l'intérêt de la religion catholique. En 1275, le roi de France Philippe III le Hardi oblige de soumettre au préalable tout projet de publication à la faculté de théologie de l'Université de Paris (la Sorbonne). En 1475, le Pape accorde à l'Université de Cologne un privilège l'autorisant à surveiller imprimeurs, libraires et auteurs et à poursuivre les lecteurs de livres dits « hérétiques ». La démarche censoriale de la papauté trouve d'ailleurs sa pleine expression en 1559 lors de la publication de l'*Index librorum prohibitorum*, plus communément appelé « Index romain », contenant une liste d'ouvrages interdits aux catholiques.

À la même époque, en France chaque librairie doit détenir le *Catalogue des livres censurez* établi par la Sorbonne. Car l'essor de l'imprimerie et la diffusion du protestantisme au XVIe siècle ont peu à peu érigé la censure en affaire d'État. En France, d'abord du ressort conjoint des autorités ecclésiastiques, du Parlement et de la monarchie, elle finit par relever exclusivement du pouvoir royal, essentiellement sous l'impulsion de Richelieu. Au XVIIIe siècle, la censure royale est placée sous le contrôle de la Librairie, elle-même rattachée au Garde des Sceaux, qui oblige la soumission de tout manuscrit à un censeur. Elle donne trois types d'autorisation, essentiellement pour lutter contre les éditions clandestines :

Le privilège du roi,

identifiable à la mention « avec privilège du Roi », consistant à autoriser officiellement, c'est-à-dire sous couvert de lettres patentes scellées du Grand Sceau, l'impression d'un ouvrage et à garantir le monopole de l'imprimeur.

COUTUMES
DE BRETAGNE,
AVEC LES COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS
A RENNES,
Chez JOSEPH VATAR, Imprimeur-Libraire
M. DCC. XLII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

45

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROI.

PAR grace & privilege du Roi, donné à Paris le vingt-neuvieme jour du mois de Juin, l'an mil sept cent soixante-dix, signé par le Roi, LEBEGUE, il est permis à JEAN DEBURE, Pere, Libraire à Paris, de faire imprimer & de donner au public un Ouvrage qui a pour titre, *Supplément au Traité du Contrat de Louage, Traité de Société, & Cheptels*, par M. POTHIER, autant de fois que bon lui semblera, pendant le temps & espace de six années. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, sans le consentement dudit Exposant, sous les peines plus amplement contenues en l'original.

Je soussigné reconnois avoir cédé & transporté à la Veuve ROUZEAU-MONTAUT, Libraire à Orléans, la moitié du présent privilege, pour en jouir comme à elle appartenante, suivant les conventions faites entre nous. A Paris, ce 23 Décembre 1770.

JEAN DEBURE Pere.

Registré le présent Privilege, ensemble la Reconnoissance, sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1442, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 23 Décembre 1770.

JEAN HÉRISSANT, Syndic.

46

PIECES
INTÉRESSANTES
ET
PEU CONNUES,
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
ET A LA LITTÉRATURE.
PAR M. D. L. P.
TOME CINQUIEME.
A BRUXELLES,
Et se trouve à PARIS,
CHEZ PRAULT, IMPRIMEUR DU ROI,
Quai des Augustins, à l'Immortalité.
1787.

47

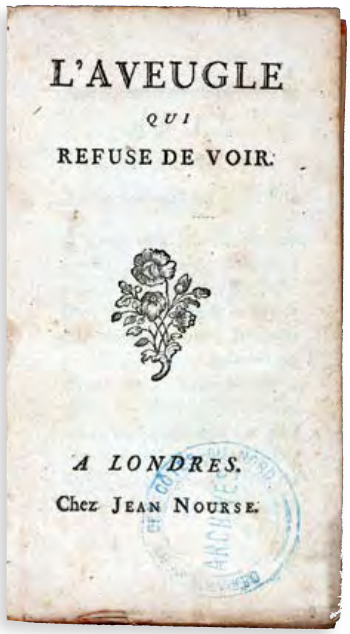

L'AVEUGLE
QUI
REFUSE DE VOIR.
A LONDRES.
Chez JEAN NOURSE.

48

La permission tacite,

consistant à tolérer officieusement l'impression d'un ouvrage malgré la censure. Le livre est généralement publié sans nom d'auteur et sous couvert de fausse adresse, hors de France (« À Londres, chez... », « À Bruxelles, et se trouve à..., chez... »).

La permission simple,

consistant à autoriser officiellement l'impression d'un ouvrage pour une durée limitée sans en accorder le privilège à l'imprimeur.

Abolie par la Révolution (art. 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen), la censure réapparaît dès la fin du XVIIIe siècle pour contrôler essentiellement la presse départementale. En France, la liberté d'expression est garantie par la loi du 29 juillet 1881 portant sur la liberté de la presse.

45 — **SAUVAGEAU, Michel,**
Coutumes de Bretagne –
À Rennes : Chez Joseph Vatar, 1742
(AD22, 14 Bi 458).

Rennes – Joseph Vatard, imprimeur-libraire – Privilège du roi
Reliure en veau, dos à cinq nerfs, filet estampé à froid entourant les plats, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. – Ex-libris manuscrit : « Jean-Louis Doré, avoué-licencié à St-Brieuc ». In-12°.

46 — **[POTHIER]**
Par l'Auteur du Traité des Obligations, *Supplément au traité du contrat de louage, ou traité des contrats de louage maritimes.* – À Paris : Chez Debure Frères, Quai des Augustins ; À Orléans : Chez la Veuve Rouzeau-Montaut, 1775
(AD22, 14 Bi 320).

Paris, Orléans – Debure Frères, libraire, et Veuve Rouzeau-Montaut, imprimeur – édition partagée – Privilège du roi
Reliure en basane marbrée, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, filet estampé à froid entourant les plats, chants ornés aux petits fers, tranches rouges, gardes en papier tourniquet, signet – In-12°.

47 — **M.D.L.P. [De La Place],**
Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature – À Bruxelles, Et se trouve à Paris : Chez Prault, 1787
(AD22, 14 Bi 405).

Bruxelles, Paris – Prault, imprimeur – Permission tacite
Reliure en basane mouchetée, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, chants ornés d'un filet doré, tranches marbrées, gardes en papier tourniquet. Ex-libris (manuscrit) : « Duhamel » et « De Gouyon ». In-12°.

48 — **[Cerfol de],** *L'Aveugle qui refuse de voir* –
À Londres : chez Jean Nourse, s.d.
(AD22, 14 Bi 13).

Londres – Jean Nourse, imprimeur – Permission tacite
Ouvrage sans reliure, tranches rouges. Fausse adresse d'impression. Ouvrage probablement imprimé en France (Paris ou Orléans). In-12°.

Jean Nourse est ici un pseudonyme usurpant partiellement l'identité du libraire londonien John Nourse (1705-1780). Il s'agit d'un libraire imaginaire. Son nom fut utilisé pour dissimuler au cours du XVIIIe siècle de nombreuses éditions et contourner ainsi la censure royale.

L'histoire de la Bretagne dans l'imprimerie ancienne

Porteur de savoirs, le livre contribue, tant par l'écrit que par l'iconographie, à la vulgarisation des connaissances historiques. Lorsque l'histoire est au cœur des débats politiques, comme ce fut le cas en Bretagne sous l'Ancien Régime, son usage et sa portée ne sont pas neutres.

En matière d'historiographie régionale, la Bretagne a alimenté la curiosité des élites politiques et intellectuelles dès la fin du Moyen Âge. Sous l'impulsion des ducs de Bretagne de la maison de Montfort, quelques chroniqueurs, relayant les idéaux de souveraineté de la maison ducale, animent le genre historique, tels Pierre Le Baud et Alain Bouchart, auteurs, pour le premier, d'une *Généalogie des Roys, Ducs et Princes de Bretaigne* (1486), pour le second, des *Grandes croniques de Bretaigne* (1514).

Au siècle suivant, l'interrogation du passé, étroitement liée à la question de l'intégration de la Bretagne à la France, est dominée par les travaux de Bertrand d'Argentré, ardent défenseur des libertés bretonnes consignées dans l'édit de 1532, « clé de voûte de la vie politique provinciale jusqu'à la Révolution » (Gauthier Aubert). Dans la continuité des travaux du père dominicain Augustin du Paz, auteur en 1619 de *L'Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, l'intérêt pour le passé provincial est soutenu à partir de la fin du XVIIe siècle par les travaux des moines bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Maur, ou Mauristes, dont la posture critique contribue à impulser une démarche historiographique nouvelle fondée sur des « preuves ». C'est dans ce contexte que dom Guy-Alexis Lobineau et dom Pierre-Hyacinthe Morice publient chacun une *Histoire de Bretagne*, en 1707 pour le premier, à partir de 1740 pour le second, alors que dom Louis Le Pelletier rédige son *Dictionnaire de la langue bretonne* en 1716, intégrant l'étude de la langue bretonne au débat historiographique d'alors. Dans le sillage des Mauristes, les érudits Christophe-Paul de Robien et Christophe-Michel Ruffelet ont, par leurs travaux, leur esprit encyclopédique et leur intérêt pour les livres et la typographie, marqué durablement le paysage intellectuel d'une province de Bretagne bien en phase avec l'Europe des Lumières à la veille de la Révolution.

49

Pour en savoir plus :

AUBERT, Gautier,
« La question de l'érudition historique dans les villes bretonnes », dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXXIV, 2006, p. 443-474.

AUBERT, Gauthier,
« Pratiques et usages de l'histoire en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècle », dans RUFFELET, Christophe-Michel, *Les Annales briochines* (1771). *Saint-Brieuc : histoire d'une ville et d'un diocèse*, CHARLES, Olivier (éd. et dir.), LONGUEMAR, Geoffroy (de) (préf.), Rennes / Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Rennes / Société d'émulation des Côtes-d'Armor, coll. « Mémoire commune », Rennes, p. 57-65.

49 — **ARGENTRÉ, Bertrand (d'),**
L'Histoire de Bretaigne, des Roys, Ducs, Comtes, et Princes d'icelle : l'establissement du Royaume, mutation de ce tiltre en Duché, continué jusques au temps de Madame Anne dernière Duchesse, & depuis Royne de France, par le mariage de laquelle passa le Duché en la maison de France... Avec la carte géographique dudict pays et table de la Genealogie des Ducs & Princes d'iceluy. – Paris : Chez Jacques du Puys, à la Samaritaine, 1588
(AD22, 14 BI 278-1).

Demi-reliure en veau, dos à cinq nerfs, gardes en papier marbré. Titre à encadrement. Contient un arbre généalogique dépliable. Ex-libris manuscrit et timbre humide représentant deux C majuscules entrelacés, surmontés d'une couronne comtale. In-f°.

Bertrand d'Argentré (1519-1590) est un juriste réputé du XVIe siècle. Président du présidial de Rennes (1552), grand érudit, connaisseur du droit romain, il a été chargé par les États de Bretagne de réviser et d'adapter la Coutume de Bretagne. Ardent défenseur des libertés bretonnes, il a publié en 1582, à la demande des États de Bretagne, *L'Histoire de Bretaigne*. Aussitôt condamnée par la censure royale, car portant atteinte à la dignité des rois de France, son œuvre a été publiée « avec privilège du Roy » dans une version expurgée en 1588.

50 — D'ARGENTRÉ, Bertrand (d'),
Rhedonensis provinciae praesidis. Commentarii in patrias Britonum Leges, seu Consuetudines generales antiquiss. Ducatus Britanniae – Paris : Chez la veuve Nicolas Buon, ruë S. Jacques, à l'Image sainct Claude. Et en sa maison ruë des Mathurins, devant l'Église, 1640
(AD22, 14 BI 272).

Reliure en veau, dos à six nerfs, décor XVIIe siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées, gardes blanches. Titre gravé imprimé en rouge et noir. Encadrement gravé par L. Gaultier. Ex-libris aux armes (étiquette) au contre-plat : « Ex Lib. D. Pasch Nicolai Melch. Badin de Saint-Aubin Advocati Parisiensis ». In-f°.

Bertrand d'Argentré est le principal artisan de la *Nouvelle Coutume de Bretagne* publiée en 1580. Ce travail est notamment l'aboutissement de commentaires publiés sur la Coutume de Bretagne quelques années auparavant. Après sa mort, son fils Charles publie la suite des commentaires de Bertrand d'Argentré. La présente édition est enrichie d'un portrait gravé de Bertrand d'Argentré par Thomas Le Leup (1604).

50

Signe de la vitalité du travail historiographique entrepris au XVIIIe siècle, la Bretagne a vu la publication de deux histoires mauristes. En 1740, à la suite des travaux de dom Guy-Alexis Lobineau, dom Pierre-Hyacinthe Morice propose aux États de Bretagne une édition revue et augmentée de l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau, publiée de 1742 à 1746 (3 volumes de pièces justificatives). Commandés par la famille de Rohan, les travaux de dom Morice consacrent la réintroduction de Conan Mériadec dans l'histoire de la Bretagne. Quelques années plus tard, en 1750, peu avant sa mort, dom Morice publie le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*. L'entreprise est achevée en 1756 par dom Charles-Louis Taillandier qui achève la rédaction du second volume de cette importante histoire.

51

51 — LOBINEAU, Guy-ALexis (dom),
Histoire de Bretagne, composée sur les titres & les auteurs originaux ... // Tome I et II // – Paris : Chez la Veuve François Muguet, Premier Imprimeur du Roy, du Clergé de France, & de son Éminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, ruë de la Harpe, aux trois Rois, 1707
(AD22, 14 BI 221-1).

Reliure en veau blond, dos à six nerfs, décor XVIIIe siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Nombreuses gravures sur cuivre. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint Brieuc R.[uffelet] ». Ex-libris manuscrit illisible. Timbre humide : « Bibliothèque du Grand Séminaire de Saint-Brieuc ». Ouvrage farci d'un papier avec des notes. In-f°.

Parue en 1707, composée d'un volume de texte et d'un volume de preuves (1600 pièces), l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau relègue notamment Conan Mériadec, premier roi de Bretagne supposé, au rang des figures légendaires, s'attirant de fait la colère de la puissante famille de Rohan qui prétendait descendre de ce personnage.

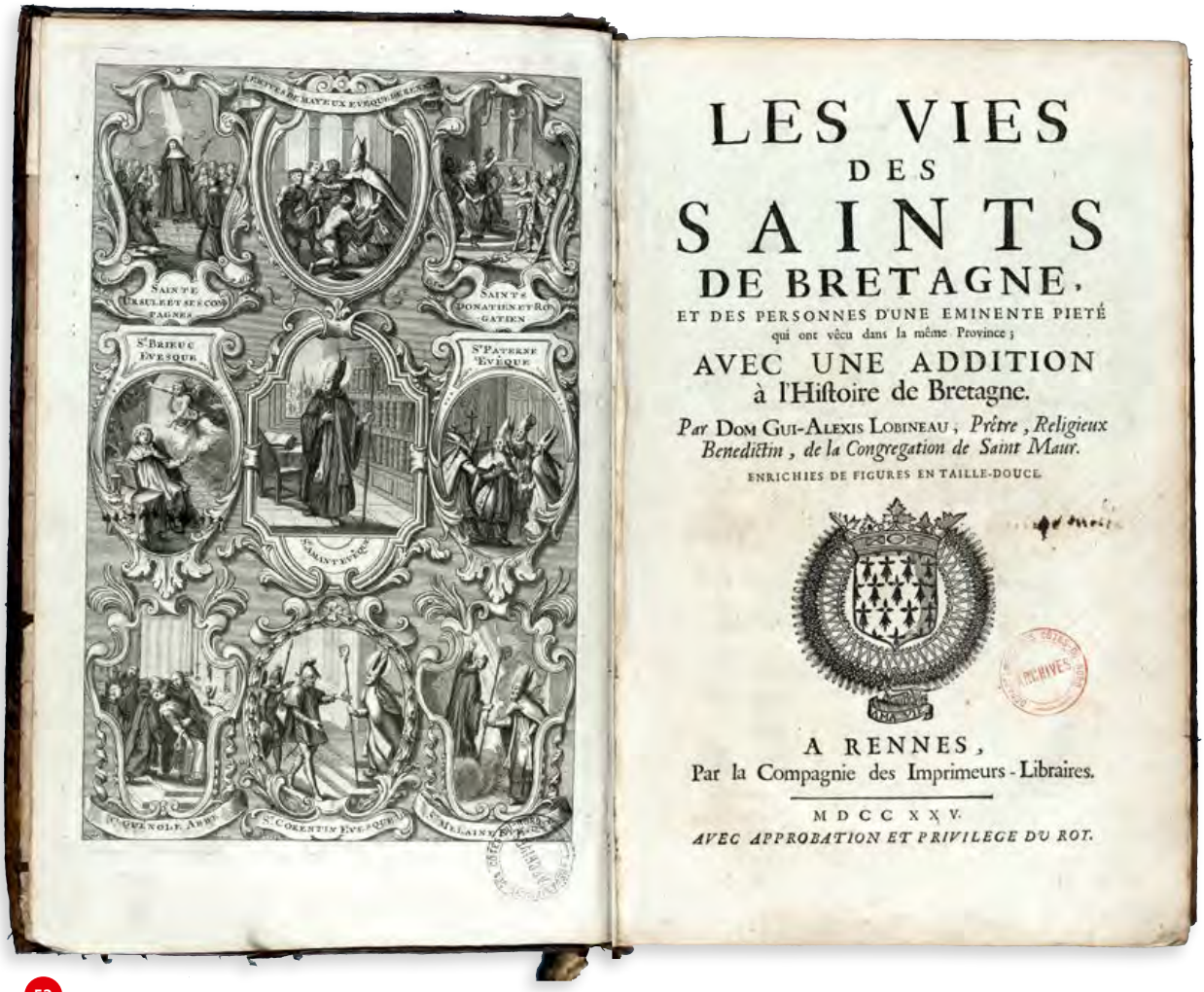

52

52 — LOBINEAU, Guy-ALexis (dom),
Les Vies des Saints de Bretagne, et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province ; avec une addition à l'Histoire de Bretagne, Enrichies de figures en taille-douce – À Rennes : Par la Compagnie des Imprimeurs-Libraires, (De l'Imprimerie de Pierre-André Garnier, 1724), 1725
(AD22, 14 BI 275).

Reliure en basane, dos à six nerfs, décor XVIIIe siècle, gardes blanches, tranches mouchetées. Nombreuses gravures sur cuivre, notamment de Huguet. Ex-libris aux armes (étiquette) au contre-plat : « De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de 3 croisettes du même 2 et 1 » (armes appartenant à Potier de la Varde, de la Houssaye, de la Verjussière, de Courcy). In-f°.

Selon les mêmes méthodes employées pour l'écriture de l'*Histoire de Bretagne,* dom Lobineau s'attelle quelques années plus tard à la rédaction d'une *Vie des Saints de Bretagne* parue en 1725. L'auteur investi notamment le champ de l'hagiographie bretonne en réaction aux travaux d'Albert Le Grand, auteur d'une *Vie des saincts de la Bretaigne armorique* parue en 1637.

53 — MORICE, Pierre-Hyacinthe (dom),
Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, tirés des archives de cette province ; de celle de France & d'Angleterre, des Recueils de plusieurs sçavans Antiquaires, & mis en ordre – Paris : Chez Charles Osmont, rue S. Jacques, à l'Olivier, 1742
(AD22, 14 BI 271-1).

Reliure en veau, dos à six nerfs, décor XVIIIe siècle, chants ornés d'un double filet doré, tranches rouges, gardes en papier tourniquet. Titre imprimé en rouge et noir. – Gravure sur cuivre de A. Humblot et Guélard. In-f°.

53

Ferment de la vie politique bretonne aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'histoire est invoquée pour prouver ou non l'ancienne suzeraineté de la monarchie française sur la Bretagne. De cette question dépend notamment la capacité de la monarchie française à prélever l'impôt. Elle revêt un enjeu d'autant plus important que la question de l'intégration de la province au royaume de France demeure une question prégnante au sein de l'élite intellectuelle bretonne à cette époque.
Dès lors, en matière d'histoire institutionnelle, le livre, comme support de la production historiographique, véhicule tantôt le message des partisans du respect des libertés bretonnes dans le sillage des écrits de Bertrand d'Argentré, tantôt la volonté de la monarchie absolue fermement décidée, par l'entremise de ses émissaires, à faire valoir ses droits sur la province.

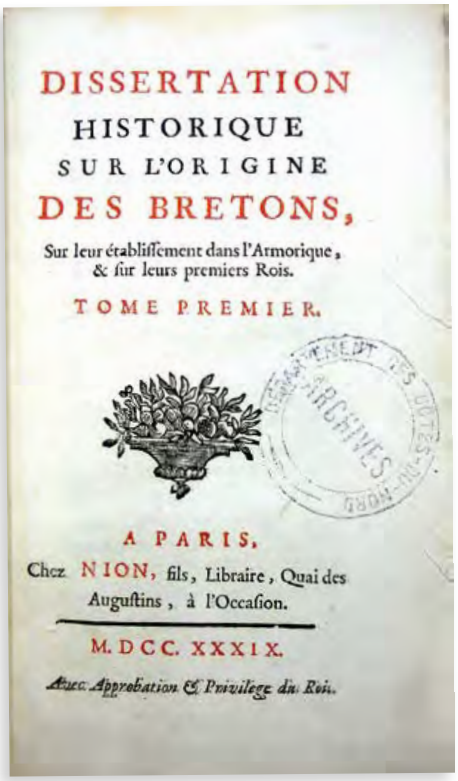
DISSERTATION
HISTORIQUE
SUR L'ORIGINE
DES BRETONS,
Sur leur établissement dans l'Armorique,
& sur leurs premiers Rois.
TOME PREMIER.
A PARIS,
Chez NION, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion.
M. DCC. XXXIX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

54

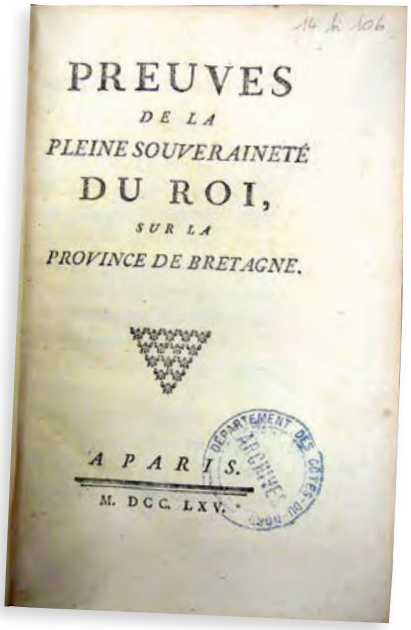
PREUVES
DE LA
PLEINE SOUVERAINETÉ
DU ROI,
SUR LA
PROVINCE DE BRETAGNE.
A PARIS.
M. DCC. LXV.

55

56

54 — DESFONTAINE, Pierre-François,
Dissertation historique sur l'origine des Bretons, sur leur établissement dans l'Armorique & sur leur premiers Rois. // Tome Premier // – Paris : Chez Nion, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion, 1739
(AD22, 14 BI 61-1).

Reliure en basane mouchetée, dos à cinq nerfs, gardes en papier caillouté, tranches marbrées, signet. Titre imprimé en rouge et noir.

La question de l'ancienne suzeraineté de la monarchie française sur la Bretagne posée, le discours des origines contribue à alimenter le débat historiographique sous l'Ancien Régime. L'ouvrage s'ouvre sur une préface dans laquelle l'auteur signifie son attachement à l'érudition historique :

« L'Histoire de Bretagne, qui pendant près d'un siècle avoit été presque absolument négligée, ou traitée du moins avec peu d'exactitude, semble être enfin devenuë depuis quelques années du goût des Sçavans ; c'est une conjoncture favorable dont il est à propos de profiter : ce que le Public a déjà reçû, répond ce qu'il peut encore attendre sur cette matiere. [...] »

55 — [LAVERDY, Clément Charles François, de],
Preuves de la pleine souveraineté du roi, sur la province de Bretagne – À Paris : [s.n.], 1765
(AD22, 14 BI 106).

Reliure en veau marbré, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, filet estampé à froid entourant les plats, gardes en papier peigné, tranches rouges. Ex-libris (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R.[uffelet] ». In-8°.

Financier érudit, conseiller au Parlement de Paris, puis Contrôleur général des finances sous Louis XV, Clément Charles François de Laverdy (1724-1793) publie cet ouvrage au titre explicite en 1765, que François Fossier considère comme « l'instrument d'une flatterie de courtisan »[(1)].

(1) FOSSIER, François, « Un financier érudit, Clément Charles François de Laverdy (1724-1793)», dans *Journal des savants*, 1981, n° 4, p. 407.

56 — HEVIN, Pierre,
Consultations et observations sur la coûtume de Bretagne – À Rennes : Chez Guillaume Vatar, Imprimeur ordinaire du Roy & du Parlement, à la Palme d'Or & à l'Imprimerie Royale, 1734
(AD22, 14 BI 150).

Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Ex-libris (page de garde) : « Barberienne, avocat ». Frontispice gravé sur cuivre par Filloeul (portrait de l'auteur). In-4°.

Ancien avocat au Parlement de Rennes, Pierre Hévin (1621-1692) est réputé pour avoir pris le contre-pied de Bertrand d'Argentré. Champion de l'absolutisme royal, il incarne la vision historique de la monarchie absolue. Son petit-fils, avocat au Parlement de Rennes, publie sa réflexion sur la Coutume de Bretagne en 1734, ouvrage dans lequel l'auteur livre des commentaires sur un texte de référence du droit coutumier en Bretagne.

57

57 — DU PAZ, Augustin,

Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne. Enrichie des armes et blasons d'icelles de diverses fondations d'abbayes & de prieurez, & d'une infinité de recherches ignorées jusques à ce temps, & grandement utiles pour la cognoissance de l'histoire. Avec l'histoire chronologique des évesques de tous les diocèses de Bretagne – [Paris] : [Chez Nicolas Buon], 1619

(AD22, 14 Bi 235).

Reliure en basane, dos à six nerfs, chants ornés aux petits fers, filet estampé à froid entourant les plats, tranches rouges. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R.[uffelet] ». Nombreuses annotations et dessins. In-f°.

Demeuré pendant longtemps un ouvrage de référence dans l'historiographie de la Bretagne, l'*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne* s'ouvre sur une dédicace à « Messieurs des Estats de Bretagne » dans laquelle Augustin du Paz précise :

« *[…] le zele de l'honneur de mon pays, qui est l'une des plus violentes passions dont nos ames soient agitees en ce monde, m'a induit à les retirer de l'oubly* [les marques de vertus], *& à faire voir la splendeur des grandes maisons de Bretagne, qui peuvent disputer de la noblesse avec les plus anciennes & les plus celebres de la terre* ».

Sous l'Ancien Régime, les travaux de généalogie occupent une place importante dans le paysage historiographique breton. Au cœur de stratégies personnelles, source de prestige, l'histoire des lignages favorise l'intégration au sein de l'élite politique et intellectuelle.

58 — VULSON de LA COLOMBIÈRE, Marc (de),

Généalogie succinte de la maison de Rosmadec – Paris : Chez Sébastien Cramoisy, Libraire & Imprimeur ordinaire du Roy, ruë sainct Jacques aux Cicognes, 1644

(AD22, 14 Bi 280).

Reliure en carton, dos long, tranches mouchetées. Gravure sur cuivre : frontispice et armoiries de la famille de Rosmadec accompagnées de leur devise : « En bon espoir ». In-f°.

58

Un collectionneur érudit briochin du XVIIIe siècle : le chanoine Christophe-Michel Ruffelet (1725 – 1806)

Né en 1725 dans une famille de la bonne bourgeoisie briochine – son père est élu maire de Saint-Brieuc en 1727 – Christophe-Michel Ruffelet est ordonné prêtre en 1749, reçu chanoine de la collégiale Saint-Guillaume en 1771, puis du chapitre cathédral en 1789. Quand, en novembre 1790, ce dernier cesse ses activités, Ruffelet n'adhère pas aux idées révolutionnaires et séjourne en prison à Guingamp d'où il est libéré en 1795. En 1803, à la demande de l'évêque concordataire Jean-Baptiste Caffarelli, il rejoint le nouveau chapitre cathédral. Il décède en 1806 à Saint-Brieuc, à l'âge de 81 ans au terme d'une longue vie vouée au service de l'Église et du savoir.

Pour s'être adonné toute sa vie à de nombreux travaux d'érudition, Christophe-Michel Ruffelet apparaît comme l'archétype de l'érudit et du curieux du temps des Lumières. Authentique bibliophile, propriétaire d'une « collection de minéraux et coquillages », de cartes « célestes et terrestres », d'une « sphère avec un globe », de baromètres et thermomètres qui témoignent d'une réelle ouverture au monde, Ruffelet est en effet un scientifique averti dont le logement apparenté à un cabinet de curiosité aurait abrité un cabinet scientifique.

À une époque où la préoccupation pour la science et sa transmission devient centrale au sein des élites cultivées, Ruffelet montre un intérêt indéniable pour ses développements les plus récents. C'est sans surprise qu'il réunit durant toute sa vie dans sa bibliothèque de nombreux ouvrages de sciences naturelles, de sciences physiques et de mathématiques. Abritant plus de 4 000 volumes, enrichie jusqu'au décès de son propriétaire, il s'agit de la plus importante bibliothèque de chanoine connue en Bretagne. Outre un traditionnel secteur religieux, elle s'ouvre largement à tous les domaines de la connaissance, notamment au travers de nombreux dictionnaires. En phase avec les évolutions du temps, la littérature ancienne y est largement supplantée par la littérature française, la philosophie ancienne par la philosophie moderne et l'antiphilosophie, le droit ancien par le droit civil moderne, l'histoire ancienne par l'histoire de France et des pays étrangers. Ruffelet s'intéresse en effet particulièrement aux contrées éloignées : de nombreux ouvrages de géographie, dont une proportion non négligeable de récits de voyages, complètent ses ouvrages historiques.

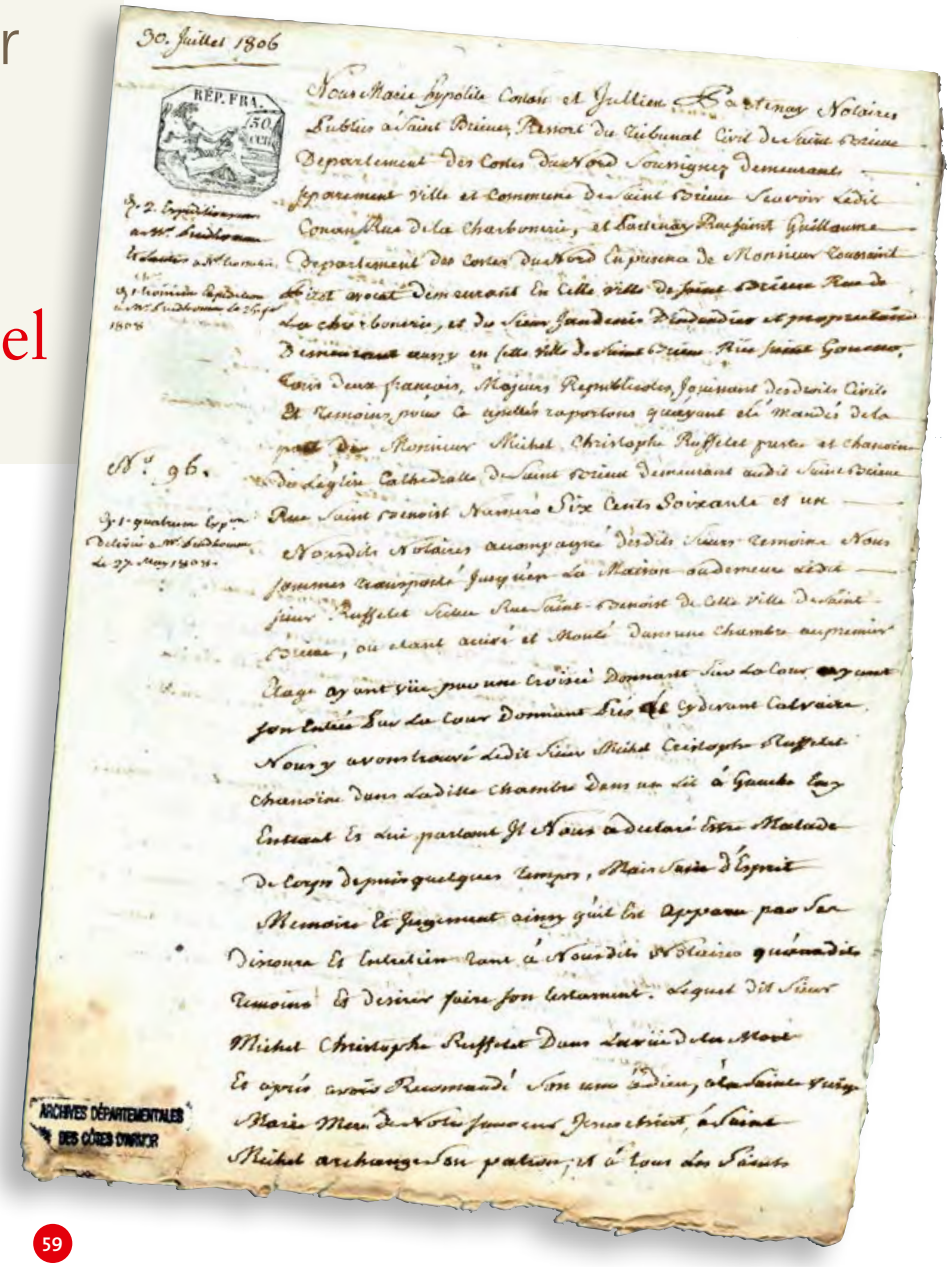

59

60

59 — Testament de Christophe-Michel du Ruffelet
daté du 30 juillet 1806, étude de Maître Conan
(AD22, 3 E 3/126).

Dans son testament, Christophe Michel Ruffelet a prévu des dispositions pour son bien le plus précieux, sa bibliothèque, qu'il choisit de léguer à l'évêque de Saint-Brieuc afin que ses livres soient employés à l'instruction des séminaristes. Dans ce même document, il choisit comme exécuteur testamentaire Louis-Jean Prud'homme, imprimeur-libraire briochin avec lequel il partagea sa passion pour les livres et l'érudition.

« *Je donne et legue à Monsieur Jean-Baptiste Marie Caffarelly en sa qualite d'Evesque de Saint Brieuc et à Messieurs ses successeurs dudit Eveseché tous les livres que renferme mes biblioteques grandes et petites avec ses tablettes, pilastres qui les soutiennent et tiroirs et en outre tous autres livres reliés, brochés et autres imprimés [...] pour lesdits livres estre employé à l'instruction des seminaristes et autres ecclesiastiques du diocese de Saint-Brieuc [...]* ».

60 — Catalogue des livres légués à l'évêché de Saint-Brieuc par le chanoine Ruffelet,
18 janvier 1810
(AD22, V 800).

Daté du 18 janvier 1810, l'inventaire de la bibliothèque du chanoine Ruffelet a été dressé par Louis-Jean Prud'homme sur ordre du préfet des Côtes-du-Nord. Le présent document fait état d'une collection constituée de 4817 volumes intéressant les domaines de la religion, du droit canon, de la scolastique, de l'histoire, de la liturgie, de la géographie, de la politique, de la littérature et de la poésie, des sciences, de la philosophie, des mathématiques et des arts. L'inventaire, signé de Louis-Jean Prud'homme, est arrêté à la somme de 5 336 francs, somme considérable pour l'époque.

61 — BADIER, Jacques, AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre,

Dictionnaire de la Noblesse..., Tome I – Paris : Chez La Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût ; Et l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Augustins (De l'imprimerie de la Veuve Simon, Imprimeur-Libraire de S.A.S. Monseigneur le Prince de Condé, & de l'Archevêché, rue des Mathurins), 1770
(AD22, 14 BI 209-1).

Reliure en basane marbrée, dos à cinq nerfs, décor XVIIIe siècle, double filet estampé à froid entourant les plats, tranches rouges, chants ornés aux petits fers, gardes en papier caillouté, signet. – Ex-libris (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R.[uffelet] ». In-4°.

Étiquette ex-libris du chanoine Ruffelet

Cet ouvrage porte la marque distinctive de la bibliothèque du chanoine Ruffelet : une étiquette bleue présentant la lettre R. La bibliothèque du chanoine Ruffelet est actuellement répartie dans trois endroits à Saint-Brieuc : les Archives départementales des Côtes-d'Armor, la bibliothèque municipale et la bibliothèque diocésaine.

62 — Registre des entrées de la bibliothèque des Archives départementales des Côtes-du-Nord (AD22, 3 T 2).

Les collections de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor ont été enrichies à la suite de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Le registre des entrées de la bibliothèque signale au 21 août 1912 le versement de livres provenant de la bibliothèque du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, parmi lesquels figurent des ouvrages issus de la bibliothèque du chanoine Ruffelet.

61

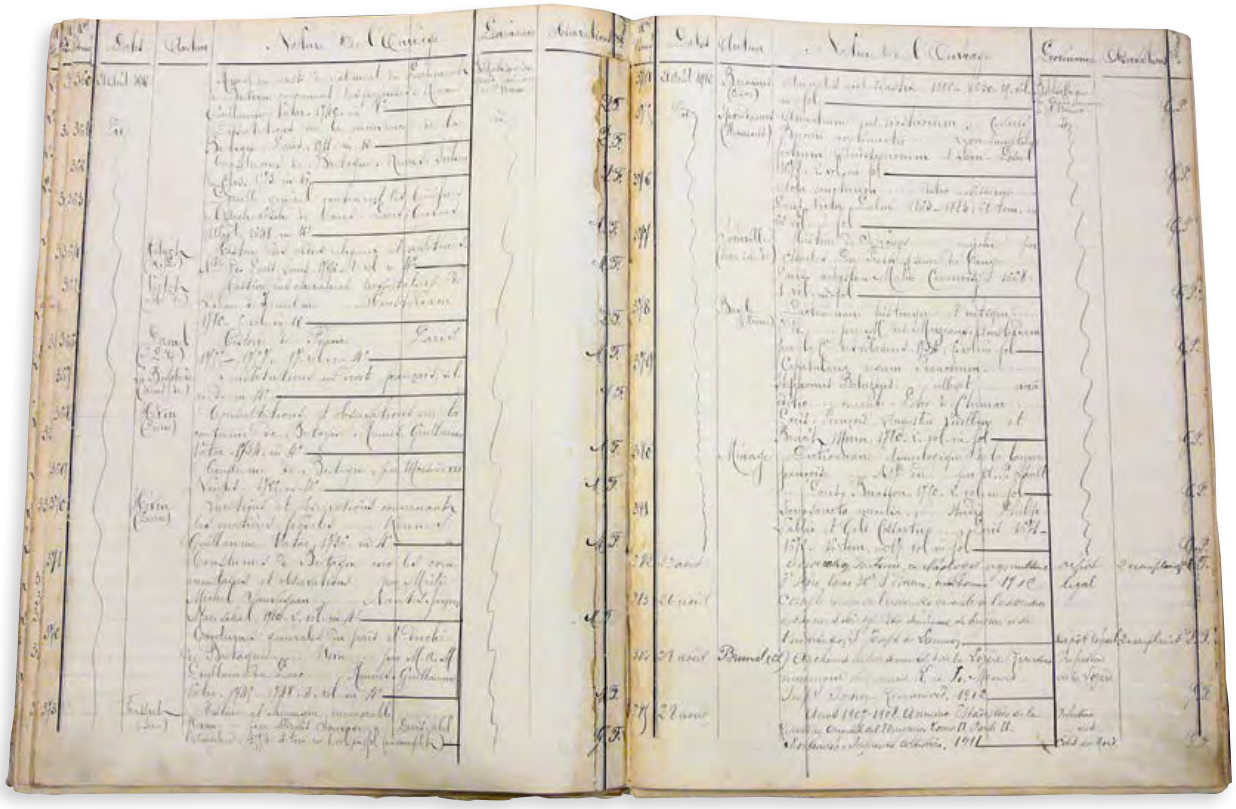

62

63 — LE PELLETIER, Dom Louis,
Dictionnaire de la Langue Bretonne, où l'on voit son antiquité, son affinité avec les anciennes langues, l'explication de plusieurs passages de l'Écriture Sainte, et des auteurs profanes, avec l'étymologie de plusieurs mots des autres langues – Paris : Chez François Delaguette, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à l'Olivier, 1752
(AD22, 14 BI 222).

Reliure aux armes de la Duchesse Anne : « Parti d'azur à trois fleurs de lys et d'hermines ». Veau marbré, dos à six nerfs, décor XVIIIe siècle, triple filet estampé à froid entourant les plats, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées, gardes en papier tourniquet. Titre imprimé en rouge et noir. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc, R.[uffelet] ». In-f°.

64 — CHASTILLON, Claude,
Topographie Françoise ou représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestiges d'antiquitez du Royaume de France – Paris : Jean Boisseau, Enlumineur du Roy pour les cartes géographiques, demeurant en l'Isle du Palais, sur le Quay qui regarde la Megisserie, à la fontaine de Jouvence Royale près le Pont Neuf, 1641
(14 BI 276).

Reliure en veau à la « Du Seuil », dos à six nerfs, tranches mouchetées, gardes blanches. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint Brieuc R.[uffelet] ». Titre gravé par L. Gaultier. Gravures sur cuivre de Chastillon (dont une vue du Mont-Saint-Michel), de Gartres et Poinssart.

65 — Procès-verbal d'expertise de la bibliothèque du chanoine Ruffelet daté du 15 novembre 1883,
inventaire sommaire inachevé des livres de la bibliothèque Ruffelet rédigé par Dauphin Tempier et Louis Prud'homme, sans date [vers 1883]
(AD22, V 800).

Dans le procès-verbal d'expertise, il est fait mention de l'étiquette permettant de distinguer les ouvrages du chanoines Ruffelet : « *Ces livres sont toutefois reconnaissables à une étiquette de papier bleuâtre collée à l'intérieur du volume et présentant dans un encadrement la lettre R, initiales du nom du donateur* ».

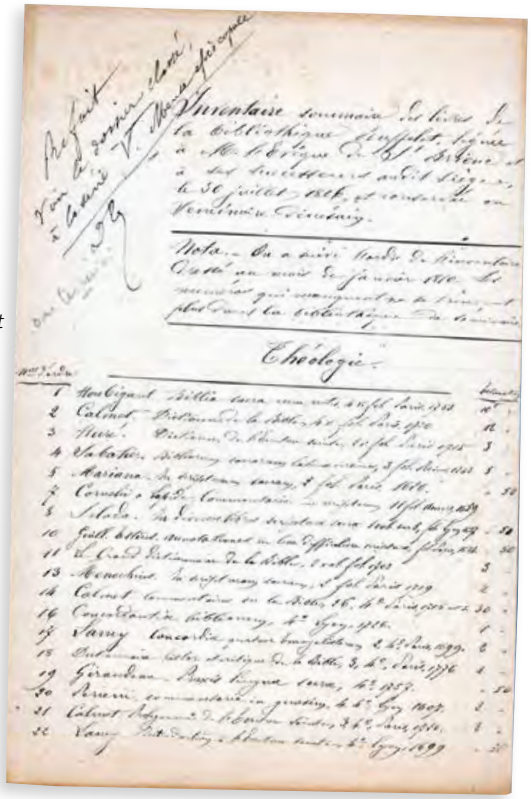
Inventaire sommaire
Théologie

65

DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE BRETONNE,
OU L'ON VOIT SON ANTIQUITÉ,
SON AFFINITE AVEC LES ANCIENNES LANGUES,
L'EXPLICATION DE PLUSIEURS PASSAGES
DE L'ÉCRITURE SAINTE,
ET DES AUTEURS PROFANES,
AVEC L'ETYMOLOGIE
DE PLUSIEURS MOTS DES AUTRES LANGUES.
Par DOM LOUIS LE PELLETIER, Religieux
Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.
A PARIS,
Chez FRANÇOIS DELAGUETTE, Imprimeur-Libraire,
rue S. Jacques, à l'Olivier.
M. DCC. LII.

63

64

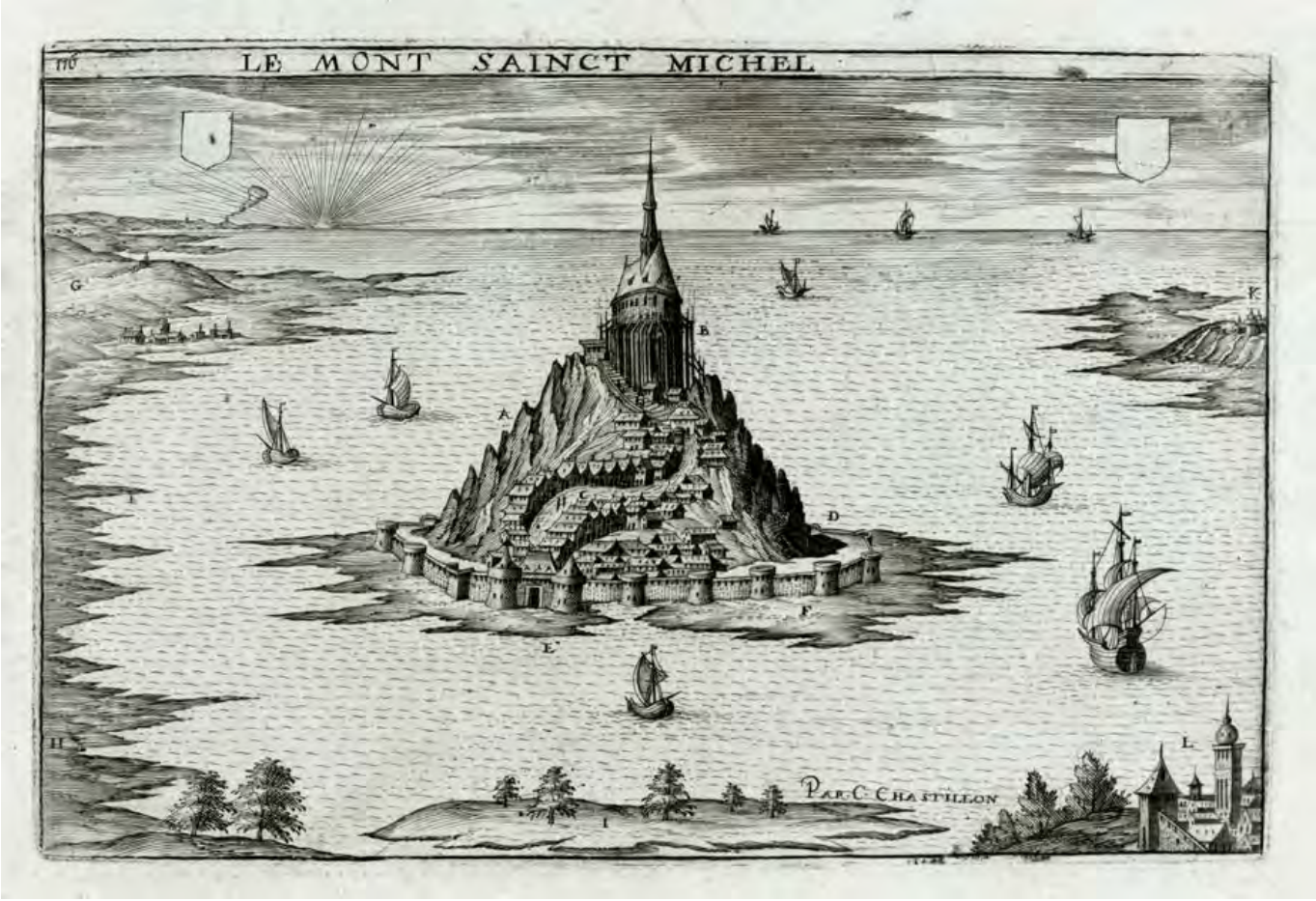

66

Les *Annales briochines* : une source de première main pour la connaissance de l'histoire du département

Rassemblée par un authentique bibliophile, la bibliothèque du chanoine Ruffelet est aussi incontestablement un instrument de travail, support et résultat des études historiques de son propriétaire, dont les *Annales briochines*, première histoire moderne de Saint-Brieuc et de son diocèse, constituent le fleuron.
Publiées en 1771, rééditées en 1851, objets d'une édition critique en 2013, les *Annales briochines* dressent un saisissant tableau historique de la ville et de sa région. Rien n'échappe à l'esprit délié de Ruffelet. Économie, archéologie, histoire, religion, familles…, il y fait feu de tout bois, offrant une étude foisonnante courant « des temps qui ont précédé la venue de Jésus-Christ » à 1768. Ce travail fait du chanoine Ruffelet le précurseur de l'historiographie départementale.

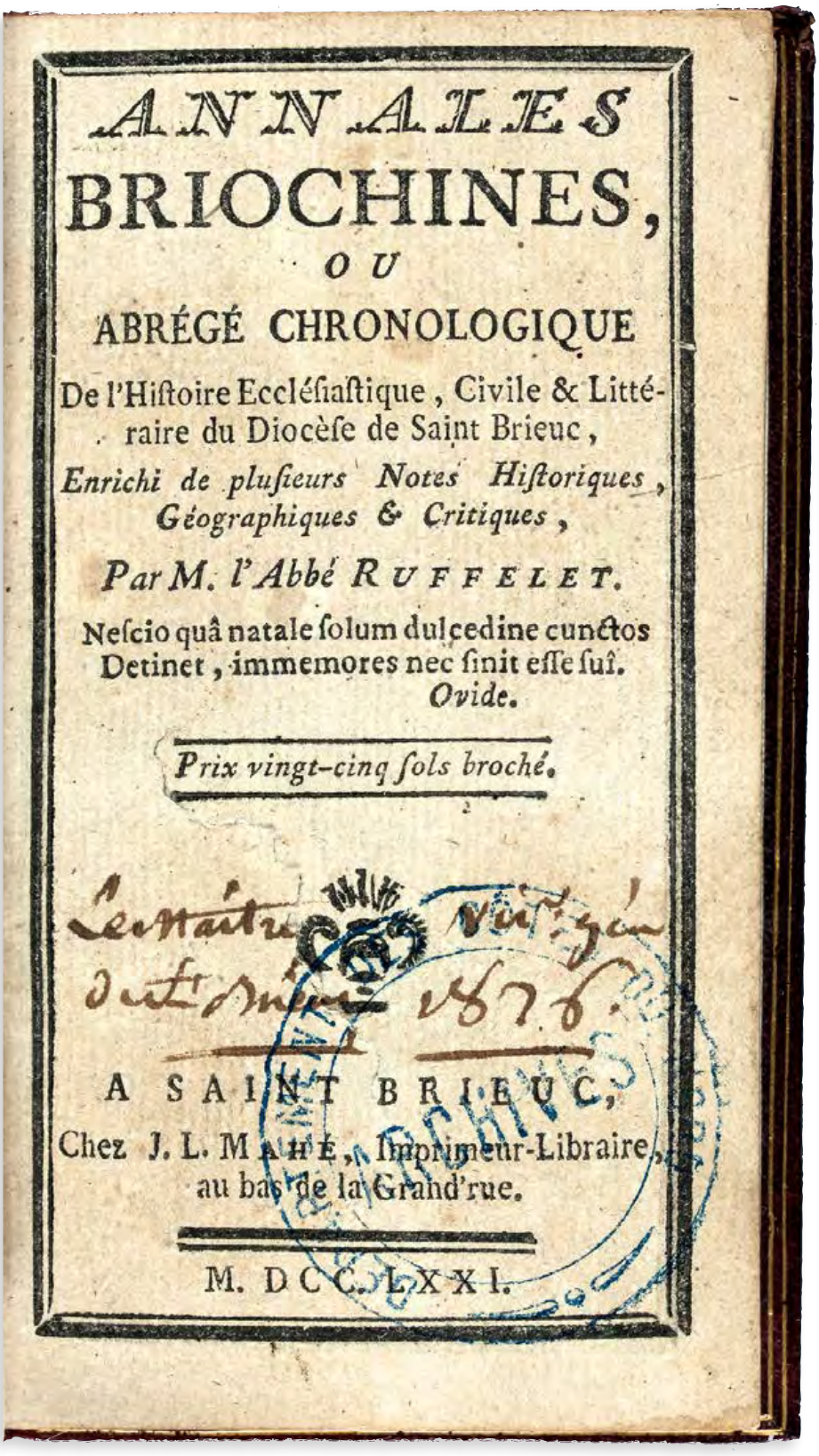

ANNALES
BRIOCHINES,
OU
ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE
De l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, Civile & Littéraire du Diocèſe de Saint Brieuc,
Enrichi de pluſieurs Notes Hiſtoriques, Géographiques & Critiques,
Par M. l'Abbé RUFFELET.
Neſcio quâ natale ſolum dulcedine cunctos
Detinet, immemores nec ſinit eſſe ſuî.
Ovide.
Prix vingt-cinq ſols broché.
A SAINT BRIEUC,
Chez J. L. MAHÉ, Imprimeur-Libraire, au bas de la Grand'rue.
M. DCC. LXXI.

66 — **RUFFELET, Christophe-Michel (Abbé),** *Annales briochines, ou Abrégé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique, Civile & Littéraire du Diocèse de Saint-Brieuc, enrichi de plusieurs notes Historiques, Géographiques & Critiques* – À Saint-Brieuc : Chez J.L. Mahé, Imprimeur-Libraire, au bas de la Grand'rue, 1771
(AD22, 14 BI 529).

Reliure en maroquin à grains longs, dos à quatre nerfs, filet doré entourant les plats et hermines aux coins, chants ornés d'un filet doré, tranches dorées, gardes de tabis. Ex-libris manuscrit : « Lemaître vicaire général de St-Brieuc 1826 ». In-18°.

Jean-Louis Mahé, imprimeur-libraire

Première édition des *Annales briochines*. Lors de leur publication, le diocèse de Saint-Brieuc est le seul diocèse de la Bretagne historique à être doté d'une histoire publiée.

Luigi Odorici

(1809 – 1882), homme de lettres, bibliophile et historien du pays de Dinan

Né en 1809 à Reggio (Italie), réfugié en France à l'âge de 23 ans, Luigi Odorici est une figure éminente de l'histoire du pays de Dinan dont il a contribué, durant toute sa vie, à valoriser le patrimoine littéraire, artistique, mobilier, historique et monumental.
Bibliophile, collectionneur, fondateur, en 1841, de la bibliothèque municipale, puis, en 1842, du musée d'archéologie monumentale et de sciences naturelles de Dinan, Luigi Odorici a oeuvré sans relâche en faveur de la connaissance et de l'érudition historique, mais aussi de la conservation du patrimoine. Dans le cadre de ses fonctions, mais aussi de ses recherches personnelles, il a, de toute évidence, suscité une émulation intellectuelle en organisant le savoir et en publiant de nombreux articles et ouvrages. Luigi Odorici a ainsi joué un rôle de premier ordre dans la publication du *Catalogue des objets d'art et de sciences naturelles exposés au Musée de Dinan* (1850), premier ouvrage du genre connu en Bretagne.

Pour en savoir plus :

AUBRY, François,
« Personnalités inhumées à Dinan»,
dans *Le Pays de Dinan*, tome XIII, 1993, p. 296.

BARRAL I ALTET, Xavier,
« Luigi Odorici (1809-1882). Étude et sauvegarde du patrimoine historique et monumental de Dinan », dans *Le Pays de Dinan*, tome VII, 1987, p. 167-183.

67

Luigi Odorici
conservateur de la bibliothèque et du musée de Dinan

« La ville de Dinan possédait depuis la Révolution un dépôt très important de plus de 15 000 volumes provenant de divers couvents ou bibliothèques privées. Ce fonds, sans protection, entre 1791 et 1803, perdit environ un tiers de sa masse initiale. »

(source : BARRAL I ALTET, Xavier, « Luigi Odorici (1809-1882). Étude et sauvegarde du patrimoine historique et monumental de Dinan », dans *Le Pays de Dinan*, tome VII, 1987, p. 167).

La bibliothèque de Dinan fut créée en 1841 à la suite d'une série de mesures prises par la Mairie en faveur de la conservation des nombreux ouvrages qu'elle détenait. En 1830, le maire de Dinan décida ainsi de réunir ces derniers, jusque-là stockés dans les greniers de la Mairie, dans des armoires vitrées. Cette collection d'ouvrages constitua l'embryon de la bibliothèque municipale qui fut installée dans la grande salle du rez-de-chaussée de la mairie de Dinan en 1843 après que Luigi Odorici en eut été nommé à sa tête. L'année précédente, sous l'impulsion du même Luigi Odorici, objets archéologiques et de sciences naturelles avaient été réunis et présentés dans un musée qui ouvrit ses portes au public le 16 juillet 1845.

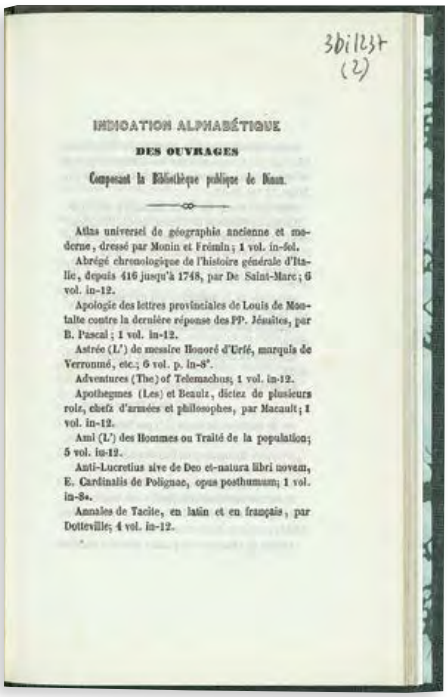

INDICATION ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES

Composant la Bibliothèque publique de Dinan.

Atlas universel de géographie ancienne et moderne, dressé par Monin et Frémin ; 1 vol. in-fol.
Abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie, depuis 416 jusqu'à 1748, par De Saint-Marc ; 6 vol. in-12.
Apologie des lettres provinciales de Louis de Montalte contre la dernière réponse des PP. Jésuites, par B. Pascal ; 1 vol. in-12.
Astrée (L') de messire Honoré d'Urfé, marquis de Verromné, etc. ; 6 vol. p. in-8°.
Adventures (The) of Telemachus ; 1 vol. in-12.
Apothegmes (Les) et Bonsit, dictez de plusieurs rois, chefs d'armées et philosophes, par Macault ; 1 vol. in-12.
Ami (L') des Hommes ou Traité de la population ; 5 vol. in-12.
Anti-Lucretius sive de Deo et natura libri novem, E. Cardinalis de Polignac, opus posthumum ; 1 vol. in-8°.
Annales de Tacite, en latin et en français, par Dotteville ; 4 vol. in-12.

68

71

67 — *Catalogue des objets d'arts et de sciences naturelles exposés au Musée de Dinan,* publié sous l'administration de M. Louis Belêtre-Viel, maire de Dinan, rédigé par M. Luigi Odorici, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de cette ville, Dinan, imprimerie de J-B HUART, Place du Champ, n° 1er, 1850
(AD22, 3 BI 1237-1).

68 — **Reproduction** *de l'Indication alphabétique des ouvrages composant la bibliothèque publique de Dinan,* Dinan, imprimerie de J-B HUART, 1850
(AD22, 3 BI 1237-1).

69 — **Avis de Règlement de la bibliothèque de Dinan,** signé L. Odorici, 1852
(AD22, 8 J 1/2).

Outre le fait d'avoir organisé le savoir, Luigi Odorici a agi en faveur de la protection et de la conservation des collections de la bibliothèque municipale. Le présent règlement en est l'expression manifeste.

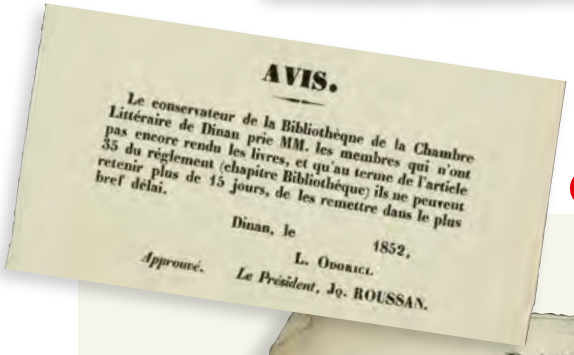

AVIS.

Le conservateur de la Bibliothèque de la Chambre Littéraire de Dinan prie MM. les membres qui n'ont pas encore rendu les livres, et qu'au terme de l'article 35 du réglement (chapitre Bibliothèque) ils ne peuvent retenir plus de 15 jours, de les remettre dans le plus bref délai.

Dinan, le 1852.

L. Odorici.

Approuvé. Le Président, Jo. ROUSSAN.

69

70 — ***Catalogue de bons Livres qui se vendront jusqu'au 10 octobre 1820,*** Paris, Hacquart, 1820
(AD22, 8 J 1/2).

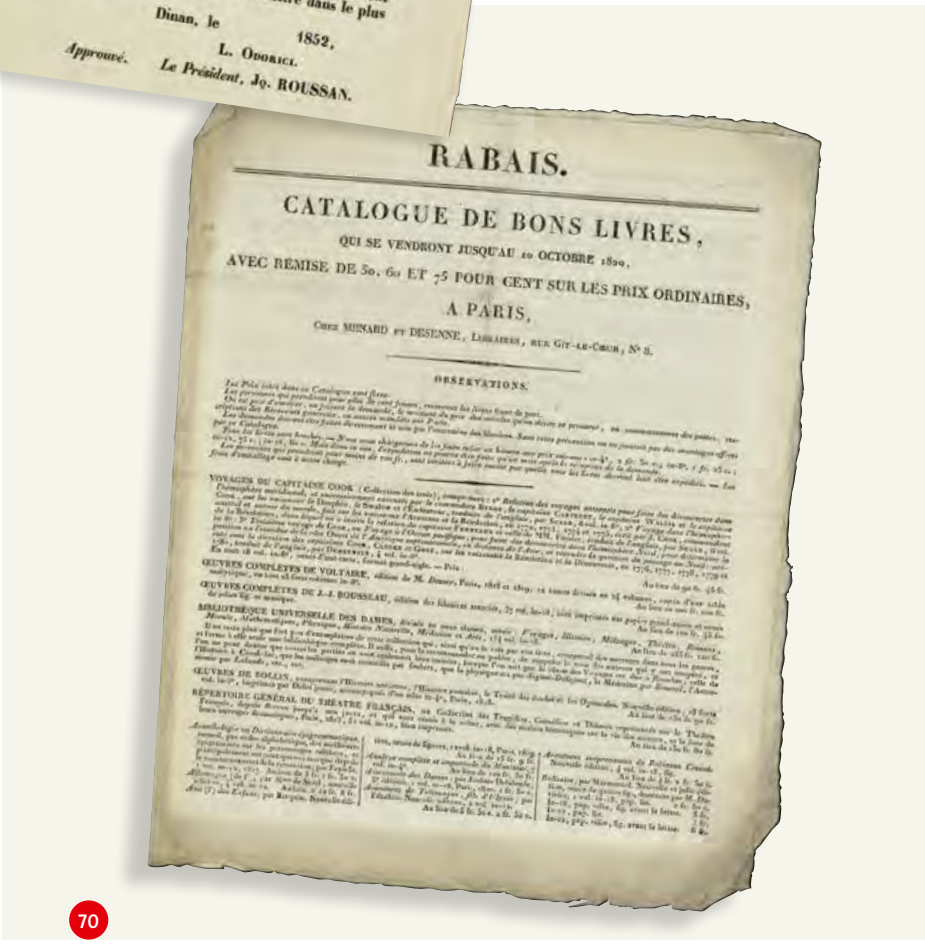

RABAIS.

CATALOGUE DE BONS LIVRES,

QUI SE VENDRONT JUSQU'AU 10 OCTOBRE 1820,

AVEC REMISE DE 50, 60 ET 75 POUR CENT SUR LES PRIX ORDINAIRES,

A PARIS,

CHEZ MUNARD ET DESENNE, LIBRAIRES, RUE GIT-LE-CŒUR, N° 8.

OBSERVATIONS.

70

71 — **Notice bibliographique manuscrite intéressant un manuscrit du XVIe siècle intitulé « Les chevaliers de la table ronde »,** appartenant à la bibliothèque de Dinan, 7 décembre 1862
(AD22, 8 J 1/2).

Notice rédigée par les soins de Luigi Odorici en vue d'échanger le manuscrit avec des ouvrages du XIXe siècle de la Bibliothèque nationale. À la fin de la notice, Luigi Odorici exprime son regret à l'idée de se séparer de ce manuscrit, traduisant un esprit soucieux du respect de l'intégrité des collections :

« Je vais maintenant en copier la substance et le plus important, et le 12 de ce mois, jour de remise à Monsieur Flaud, maire, qui l'emportera à Paris, je lui ferai mes adieux, dois-je dire, avec regret ».

72

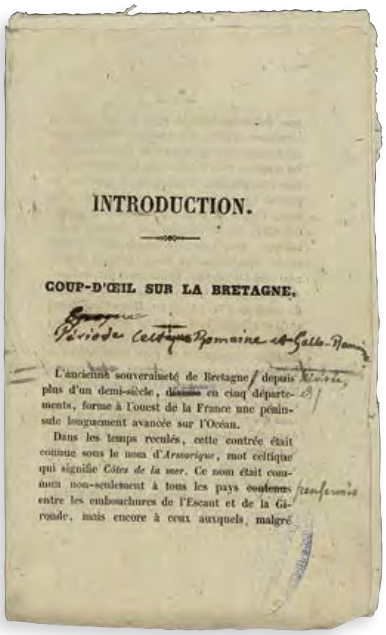

INTRODUCTION.

COUP-D'ŒIL SUR LA BRETAGNE.

73.1

INTRODUCTION.

73.2

74

Luigi Odorici
Auteur et éditeur

Tout au long de sa carrière, Luigi Odorici publie des ouvrages, des articles, des traductions de texte littéraires italiens ou antiques... Ses sujets de prédilection sont principalement l'histoire et le patrimoine de la ville de Dinan et de ses environs immédiats. Luigi Odorici a ainsi joué un rôle pionnier dans l'étude et la sauvegarde du patrimoine monumental du pays de Dinan.

72 — Manuscrit de l'introduction de l'ouvrage *Recherches sur Dinan et ses environs*, sans date [2e moitié du XIXe siècle]
(AD22, 8 J 4/1).

73.1 ET 2 — Épreuves de l'introduction de l'ouvrage *Recherches sur Dinan et ses environs*, sans date [2e moitié du XIXe siècle]
(AD22, 8 J 4/1).

74 — Luigi Odorici posant près du buste de Louis-Philippe, 10 x 6,6 cm, photographe anonyme, sans date [vers 1870]
(Collection Bibliothèque municipale de Dinan).

Cette photographie est sans doute l'une des plus anciennes photographies connues d'un Dinannais. Prise vers 1870, elle représente Luigi Odorici, italien d'origine, homme de lettres, conservateur de la bibliothèque et du musée de Dinan de 1841 à 1882, à qui l'on doit notamment le premier livre sur l'histoire de Dinan, *Recherches sur Dinan et ses environs*, imprimé chez Huart en 1857. Il pose près du buste de Louis-Philippe, qui ne fut sans doute pas étranger à son arrivée en France. Cette photographie est issue du manuscrit de Paul Delhommeau, *Histoire du vieux Dinan (1900)*, conservé à la bibliothèque de Dinan.

75 — *Recherches sur Dinan et ses environs*, par Luigi Odorici, conservateur de la bibliothèque et du musée de Dinan, membre du bureau de Bienfaisance, etc., Dinan, J-B Huard, 1857
(AD22, 1 Bi 320).

La page de titre de l'ouvrage porte les armoiries de la ville de Dinan. De nombreuses lithographies de monuments, à l'instar de la basilique Saint-Sauveur ou du pont-viaduc de Dinan, agrémentent la lecture de cet ouvrage qui, par biendes égards, constitue encore aujourd'hui un monument de l'historiographie dinannaise.

75

Extrait de la préface de Luigi Odorici :

« Bien que le livre que nous offrons aujourd'hui au public soit le fruit de sept années d'un travail assidu, c'est peut-être une grande témérité de notre part de l'avoir livré à l'impression. Nous nous hâtons donc de déclarer que nous n'avons entrepris ce travail que dans le double but d'étudier l'histoire de ce pays, et d'utiliser les nombreux documents inédits que depuis longtemps nous étions heureux d'avoir sauvés de l'oubli et arrachés à l'ignorance ou au vandalisme ».

La presse ancienne : De *La Gazette* à la presse départementale

Creuset de l'opinion publique, la presse écrite apparaît en Bretagne dans le courant du XVIIe siècle. Elle est alors le fait d'un organe officiel : *La Gazette*, journal parisien fondé par Théophraste Renaudot en 1631 sous l'impulsion du cardinal de Richelieu. Officielle avec *La Gazette*, la presse écrite est aussi officieuse avec les « nouvelles à la main » et clandestine avec les journaux « de Hollande », dont la *Gazette d'Amsterdam* qui fut l'un des plus importants journaux européens du XVIIIe siècle.

C'est au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'apparaît et se développe en Bretagne une presse provinciale, essentiellement sous la forme d'affiches et de feuilles volantes. Dès 1757, l'imprimeur nantais Joseph-Mathurin Vatard fit imprimer « avec privilège du roi » une feuille qui prit le titre d'*Affiches générales de la Bretagne* en 1773 et étendit son lectorat à l'ensemble de la province.

La Révolution, en consacrant la liberté d'expression à travers l'article XI de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » (1789), a donné une véritable impulsion au développement de la presse départementale. Toutefois, cette liberté, supprimée dès 1793, n'intéresse dans un premier temps que les foyers urbains importants, à l'instar de Rennes et Nantes qui connaissent des débats politiques intenses.

Paru à l'occasion des guerres de Vendée à la fin de l'année 1793, le *Bulletin du département des Côtes-du-Nord* est le plus ancien titre du département des Côtes-d'Armor. Le titre suivant, le *Journal des Côtes-du-Nord*, est paru, quant à lui, le 10 novembre 1810. Ce journal était imprimé sous les presses de l'atelier de Charles Beauchemin, un des quatre imprimeurs alors en activité dans le département.

76

76 — *La Gazette*,
mercredi 15 mai et 22 mai 1697, imprimée à Saint-Malo par privilège du Roi
(AD22, NON COTÉ).

38 villes de province, dont Rennes, Brest, Saint-Malo et Nantes, réimpriment *La Gazette* par privilège exclusif du roi. Cet hebdomadaire de quatre pages au départ rapporte « les nouvelles, gazettes et récits de tout ce qui s'est passé et se passe tant dedans qu'au dehors du royaume » depuis 1631. Soutenu par Richelieu, Marie de Médicis et Louis XIII, Théophraste Renaudot est le véritable rédacteur en chef d'un journal qui invente l'éditorial, la publicité, le numéro spécial ou les suppléments. Les faits priment sur les commentaires et chaque information est datée et localisée. Elle conserva jusqu'en 1789 le monopole des nouvelles politiques intérieures et extérieures.

77

77 — Prospectus pour *La Gazette de France*, 1761
(AD22, NON COTÉ).

« La Gazette doit remplir deux objets : le premier satisfaire la curiosité publique sur les événements et sur les découvertes de toute espèce, qui peuvent l'intéresser ; le second, de former un Recueil des Mémoires et des détails qui peuvent servir à l'Histoire »

78 — **La *Gazette d'Amsterdam*,**
mardi 13 août 1765, « Avec le privilège de nos seigneurs les États de Hollande et de West-Frise »
(AD22, NON COTÉ).

L'opposition au pouvoir s'exprime sous forme imprimée. C'est notamment le fait des émigrés protestants, chassés par la Révocation de l'Édit de Nantes (1685), et qui, de leurs terres d'exil (Pays-Bas, Suisse, Outre-Rhin, etc.), inondent le royaume de leurs gazettes de contrebande rédigées en français.

79 — **Feuille de nouvelles,**
Paris, 17 février et 8 mai 1751
(AD22, NON COTÉ).

Le contrôle absolu de la presse par la Monarchie renforce l'importance des « nouvelles à la main » qui échappent à toute censure. Elles deviennent, comme les lettres un contre-pouvoir clandestin. Ces gazettes manuscrites se répandent sous la plume de copistes et de la main à la main dans l'ombre du pouvoir.

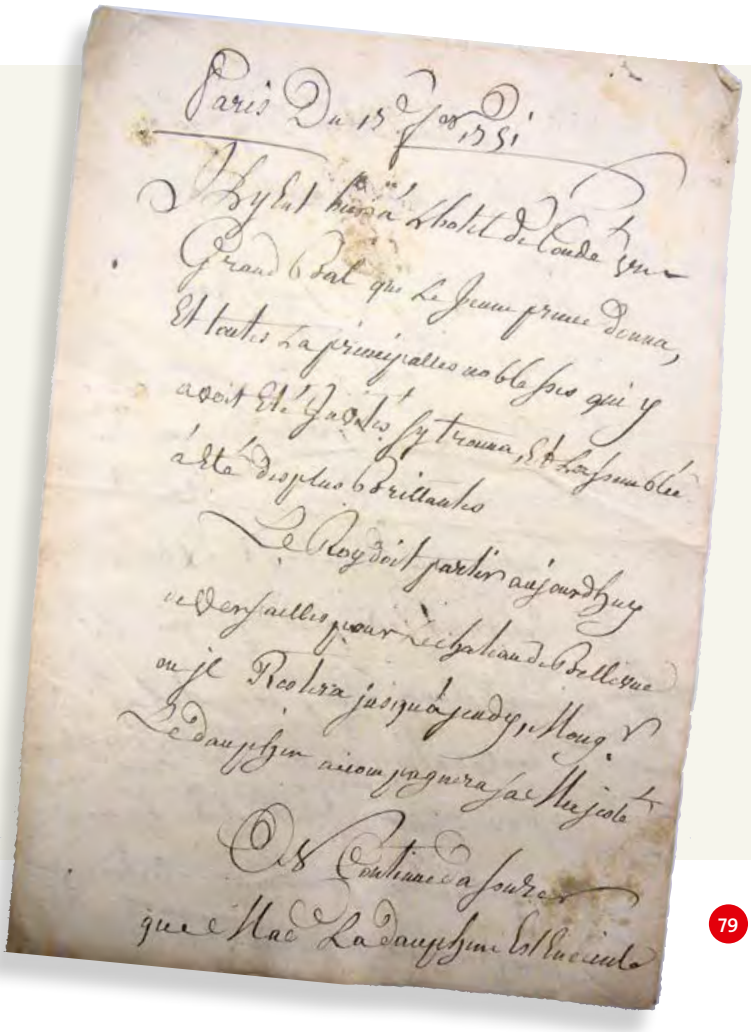

79

78

LXV.

AMSTERDAM.

AVEC PRIVILEGE DE NOSSEIGNEURS LES ETATS DE HOLLANDE ET DE WEST-FRISE.

Du MARDI 13 Août 1765.

BARBARIE.

De TETUAN *le* 30 *Juin.*

LE Gouvernement de cette Ville a reçu aujourd'hui par un Exprès dépêché de *Larache*, la nouvelle que depuis quelques jours une Escadre

pes *Françoises*, que dans l'impossibilité de rebrousser chemin & de résister à la rapidité du courant, elles arborerent leurs Pavillons & demanderent quartier, ce qui leur fut accordé par les *Mores*; que plus de deux mille des leurs se jetterent dans la riviere, le poignard entre les dents, pour atteindre les Chaloupes; qu'à l'aspect d'un grand nombre de Troupes qui approchoit, les *François* arbore-

N.° 8.

BULLETIN

Du Département des Côtes du Nord,

Du 7.e jour de frimaire de l'an 2.e de la république Françoise, une & indivisible.

Il y a eu un combat à Antrain entre l'armée de l'Ouest & celle des rebelles. On en ignore absolument les détails : aucune lettre de Rennes, ni de St. Malo, ni de Dinan, ne les spécifie. On ne sait ni qu'elle étoit la force de l'armée qui les a combattus, ni le nombre des morts qui ont tombé de chaque parti, ni de quel côté s'est déclaré l'avantage. Ce qu'on sait seulement, c'est que l'armée a rentré à Rennes, & que les rebelles occupent maintenant Antrain & Fougères. Voici la copie d'une lettre reçue cette nuit de la part du citoyen Gourlier, commissaire à Dinan.

CITOYENS COLLEGUES,

Depuis deux jours nous n'avons reçu aucunes nouvelles certaines des brigands. Il paroît qu'ils méditent de nouveaux projets dans la forêt de Villequarquier, où ils se sont retirés. Le républicain Julien nous fit part, hier soir au club, des nouvelles les accueillis avec amitié. De là on a conclu que nous étions dans un danger imminent & prochain ; & c'est ce qui n'est pas. Au surplus, nous n'avons reçu aucune nouvelle directe de Rochefort. Nous en attendons ce soir par le retour des députés que nous y avons envoyés, & nous vous en ferons aussi-tôt part par le citoyen Joseph Delhomme que vous nous avez dépêché. A l'instant nous venons de recevoir une lettre de nos confrères de Ploërmel, par laquelle ils nous marquent que les postes dont les insurgés s'étoient emparés ont été repris, & qu'un grand nombre d'entre eux ont été pris & fusillés par nos troupes. Cette nouvelle vient du département, nous ajoutent-ils. Ils finissent par nous dire que le bourg de Noyal-Muzillac a été brûlé, lieu dans lequel l'insurrection avoit pris naissance.

Les Administrateurs composant le directoire du district de Josselin.

80

[N.° I.er]

SOUS L'AUTORITÉ DE MONSIEUR LE PRÉFET.

JOURNAL

DES CÔTES-DU-NORD.

Du 10 Novembre 1810.

Nous avons l'honneur de prévenir Messieurs les Souscripteurs que dans le vœu d'établir plus d'ordre dans nos opérations et d'uniformité dans leurs résultats, on ne souscrira que pour les vingt-cinq jours de ce mois et le totalité du prochain. Le prix de l'abonnement, pour ce temps seulement, est de 6 francs pour Saint-Brieuc, et 8 francs pour les autres parties du Département. Nous les prévenons en outre que les abonnements devront se renouveler au premier Janvier, si l'on veut éviter les interruptions.

Paris, le 10 Octobre 1810.

LE SÉNATEUR GRAND-MAITRE DE L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE,

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes:

Monsieur le Recteur,

Messieurs les Inspecteurs-Généraux, dans leurs tournées, ont reçu, à l'intention de [illegible], que tous les Chefs d'institution et pensions entretenant au Lycée ou au Collége [illegible] le huitième, ceux de leurs élèves qui sont en état d'[illegible], même élémentaires.

Avant de prescrire cette mesure comme une obligation, j'ai désiré que les avantages en fussent démontrés. Elle vient d'obtenir les plus heureux résultats dans un grand nombre de Villes, où favorisée d'abord par des circonstances locales, elle s'est exécutée sans secousse, sans violence, et comme d'un accord unanime. Par-tout où cette marche vient d'être suivie, l'expérience a prouvé, par des faits positifs, que les études, d'abord faibles dans les établissemens particuliers, s'étoient fortifiées par les leçons données aux Ecoles publiques. Cette unité dans l'enseignement a produit l'émulation des Maîtres autant que celle des Elèves, et la bonne harmonie a continué de régner entr'elles chefs des diverses écoles. Les avantages d'un tel ordre de choses ne peuvent être aujourd'hui méconnus.

Je nomme en vertu, Monsieur le Recteur, d'y soumettre toutes les Ecoles de votre Académie, situées dans les villes qui possèdent un Lycée ou un Collége.

Si quelques préventions, nées de la routine, si quelques intérêts individuels combattent vos efforts, ces obstacles disparaîtront devant la volonté constante et lumineuse exprimée d'opérer le bien.

Cette mesure ne doit plus faire l'objet d'une instruction adressée à ceux qu'elle concerne : il s'agit maintenant d'établir une règle générale, qui embrasse tous les établissemens particuliers, qui les ramène tous à un centre commun ; et pour ne laisser aucun doute sur mes intentions à cet égard, vous ferez connaître aux chefs des maisons d'éducation, que tout Diplôme d'emploi sera refusé ou retiré à ceux d'entr'eux qui ne remplieront pas mes intentions, dans un délai [illegible] le moins de mars, mais qui ne sauroit être trop court.

Il se peut, Monsieur le Recteur, que dans quelques villes, les localités vous obligent à des exceptions. Ces exceptions ne devront jamais être l'effet de la faveur ; elles seront accordées aux écoles placées à une trop grande distance de l'établissement national, ou séparées par des chemins impraticables. Quand vous serez convaincu de la réalité de ces obstacles, ou de tout autre aussi valable, et révélateur d'un ordre de choses que vous ne pourrez changer, je donnerai sur votre rapport la dispense nécessaire à l'établissement qui se trouvera dans ce cas.

Il ne sera pas inutile de faire observer, que ce n'est point ici une innovation ; ce système fut constamment suivi dans les anciennes études. Une longue expérience en a constaté les avantages ; des exemples récens viennent à l'appui des faits anciens. L'Université Impériale remplit donc un devoir, en remettant en vigueur un usage, dont la désuétude ne s'est que trop fait sentir dans les écoles particulières.

Mon intention, Monsieur le Recteur, ne peut pas être de priver des avantages offerts par ce retour aux écoles nationales, les Institutions connues sous le nom d'*Ecoles secondaires Ecclésiastiques*. Dans les villes où se trouvent établies des écoles de ce genre, vous ferez connaître au Directeur la règle que l'Université établit ; vous le préviendrez que son Ecole en sera disposée dans les cas que j'ai indiqués ; et comme quelques esprits pourraient interpréter inexactement cette mesure salutaire, votre premier soin, Monsieur le Recteur, doit être de les détromper.

81

80 — *Bulletin du Département des Côtes-du-Nord,* Saint-Brieuc, chez J.-M. Beauchemin, imprimeur du département des Côtes-du-Nord, n° 8, 7 frimaire an II (27 novembre 1793)
(AD22, 1 L 474).

Pour tenir la population du département au courant des événements concernant la révolte des Chouans, le Directoire publie, du 12 novembre au 18 décembre 1793, un bulletin départemental imprimé sous la forme d'un placard publié 3 fois par semaine qui rapporte la lutte contre ceux qu'il nomme les « brigands » et les « rebelles ».

81 — *Journal des Côtes-du-Nord,* 10 novembre 1810
(AD22, JP 9).

Le 10 novembre 1810, « sous l'autorité de Monsieur le préfet » paraît le premier journal imprimé du département sous les presses de l'imprimeur Charles Beauchemin. Repris, le 29 août 1815, par l'imprimeur légitimiste Louis-Mathieu Prud'homme (1769-1853), il disparaîtra au lendemain du 9 janvier 1821, ne laissant après lui qu'une modeste *Feuille d'annonces, littéraire, agricole, industrielle, commerciale des Côtes-du-Nord* (1er mai 1815 – 26 octobre 1839).

Réalisation de l'exposition et remerciements

L'exposition « Une bibliothèque aux Archives. Livres et journaux anciens, patrimoine écrit des Côtes-d'Armor » présentée aux Archives départementales des Côtes-d'Armor du 6 novembre 2015 au 29 avril 2016, est issue d'une sélection d'ouvrages anciens, de documents originaux et d'objets conservés dans les fonds des Archives départementales des Côtes-d'Armor. Elle est le fruit d'un travail préalable de catalogage du fonds ancien de la bibliothèque historique et administrative réalisé au début de l'année 2015. Divisé en 7 rubriques thématiques, le « Répertoire méthodique de la sous-série 14 bi » répertorie un millier d'ouvrages, dont la datation est comprise entre 1485 et 1811.

Exposition réalisée sous la direction de :

Anne LEJEUNE,
conservateur en chef du patrimoine, directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Commissariat d'exposition :

Patrick PICHOURON,
attaché de conservation du patrimoine, chef du service des publics.

avec la participation de **Morgane PERRIER**, étudiante en master 2 « Culture de l'écrit et de l'image » (Université Lyon 2 / Enssib).

Réalisation :

Patrick PICHOURON,
attaché de conservation du patrimoine, chef du service des publics.

Morgane PERRIER,
étudiante en master 2 « Culture de l'écrit et de l'image » (Université Lyon II / Enssib).

Catherine DOLGHIN,
assistante de conservation du patrimoine, animatrice culturelle au service éducatif.

Édith ÉVEN,
adjoint du patrimoine.

Olivier JUSTAFRÉ,
relieur-restaurateur.

Emmanuel LAOT,
professeur d'histoire-géographie au collège Racine (Saint-Brieuc), enseignant conseiller-relais auprès du service éducatif.

Avec la participation de :

Olivier CHARLES,
docteur en histoire moderne, chercheur associé au Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO).

Arnaud FLICI,
attaché de conservation du patrimoine, responsable des collections patrimoniales à la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc.

Montage,

Archives départementales des Côtes-d'Armor :

Jacqueline AVRIL,
adjoint technique.

Patrick BESSAS,
photographe.

Catherine DOLGHIN,
assistante de conservation du patrimoine, animatrice culturelle et pédagogique au service éducatif.

Olivier JUSTAFRÉ,
relieur-restaurateur.

Stéphane MATHIEU,
agent technique.

Séverine SERRA,
adjoint administratif.

Cycle de conférences,

Archives départementales des Côtes-d'Armor :

Malcolm WALSBY,
maître de conférences en histoire moderne à l'université Rennes 2, chercheur associé au Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO).

Jean MARTIN,
docteur en histoire.

Olivier CHARLES,
docteur en histoire moderne, chercheur associé au Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO).

Olivier JUSTAFRÉ,
relieur-restaurateur aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Gauthier AUBERT,
maître de conférences en histoire moderne à l'université Rennes 2, chercheur associé au Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO).

Animations,

Archives départementales des Côtes-d'Armor :

Ateliers calligraphie :

Catherine DOLGHIN,
assistante de conservation du patrimoine, animatrice culturelle et pédagogique au service éducatif.

Visite de l'atelier reliure-restauration :

Olivier JUSTAFRÉ,
relieur-restaurateur.

Communication et promotion,

Direction de l'information et des relations avec les citoyens :

Julie HOURMANT,
directrice de l'Information et des Relations avec les Citoyens.

Stéphane HERVÉ,
chef du service de l'information départementale, rédacteur en chef.

Virginie LE PAPE,
chargée de communication et de promotion.

Cécile HERVIOU,
chargée de communication.

Nolwenn TIREL,
attachée de presse.

Conception des supports de communication,

Agence Cyan 100 Langueux :

Philippe LABBÉ (directeur),
Ralph WENDEL (graphiste).

7, rue François-Merlet
22000 Saint-Brieuc
02 96 78 78 77
archives.cotesdarmor.fr

Archives départementales des Côtes-d'Armor (AD22)

académie Rennes
direction des services départementaux Côtes d'Armor
Éducation nationale

Côtes d'Armor le Département

© Cyan100.com | 01/16-15-1811 © crédits photographiques et reproduction des documents : Patrick Bessas, Archives départementales des Côtes-d'Armor | ISBN 978-2-86622-033-0

Pour se repérer dans le monde du livre ancien : Glossaire

Ais de bois Mot d'origine latine signifiant une *planche*. Utilisés pendant tout le Moyen-Âge comme reliure afin de protéger les livres.

Assemblage Action de rassembler, dans le bon ordre, les différents cahiers d'un livre en vue de leur reliure ou de leur brochage.

Basane Peau de mouton couramment utilisée en reliure.

Bibliothèque Emprunté au latin *bibliotheca* « salle où sont rangés les livres », au latin médiéval, « ensemble de livres » et au grec, *bibliothêkê* « case pour un livre ». En français, terme d'abord employé au sens d'une collection de livres, c'est-à-dire d'une compilation de plusieurs ouvrages de même nature ou rédigés par un même auteur. Cela marque le point de départ du processus de l'édition dont le but est d'obtenir une collection d'ouvrages publiés chez un même éditeur et présentant un caractère commun. À partir du XVIIe siècle, le mot revêt aussi une dimension spatiale désignant le bâtiment où se trouvent de nombreux livres.

Calame Roseau taillé en pointe dont on se sert pour l'écriture, qui a d'abord été utilisé comme instrument de gravure dans l'argile ; son utilisation avec de l'encre est postérieure ; elle a ensuite contribué au développement de la plume d'écriture.

Cathèdre Du latin *cathedra* « la chaise », fauteuil utilisé par les copistes et les lecteurs.

Chagrin Peau de chèvre, très solide, utilisée en reliure.

Codex, codices
– Signifie le « tronc d'arbre » débité, la planchette, ce qui confirme que les tablettes de bois ont été la matrice du carnet de parchemin ;
– Désigne la forme du livre occidental depuis l'Antiquité, composé de cahiers reliés les uns aux autres. Le format du codex apparaît en 85 de notre ère, le mot lui-même au IIIe siècle. Le mot « livre » apparaît à la fin du XIe siècle.

Colophon Formule finale par laquelle le copiste donne son nom et des indications sur sa copie (nom du manuscrit recopié, date, lieu). Dans les premiers livres imprimés (incunables), le titre du livre, le nom de l'auteur et de son imprimeur se trouvent encore à la fin du livre.

Dépôt légal Obligation faite aux éditeurs et aux imprimeurs de déposer un ou deux exemplaires de leur publication à la Bibliothèque nationale de France.

Dos Partie arrondie du livre où se trouvent postés le titre et le nom de l'auteur.

Enfer Partie d'une bibliothèque où sont regroupés les ouvrages licencieux.

Enluminure Illustration en miniature peinte dans le texte.

Evangéliaire Mot dérivé du latin ecclésiastique *evangelarium* désignant le livre liturgique contenant les passages des Evangiles lus ou chantés lors de la messe.

Exemplum, exemplaria En latin, livre de référence, manuscrit vérifié et corrigé par l'université qui demeure en dépôt chez le libraire, sous forme de cahiers non reliés pouvant être loués pour être copiés.

Fac-similé Reproduction à l'identique d'un livre ou d'une image.

Filigrane Marque du fabricant de papier, visible par transparence.

Foliotation Numérotation des feuillets d'un livre, sur leur recto.

Format Dimension des livres, à l'origine d'après le pliage des feuilles utilisées pour les fabriquer.
– In plano : feuille dans son entier
– In folio : feuille pliée 1 fois (4 pages)
– In quarto : feuille pliée 2 fois (8 pages)
– In octavo : feuille pliée 4 fois (16 pages)
– In douze : feuille pliée 6 fois (24 pages)
– In seize : feuille pliée 8 fois (32 pages)

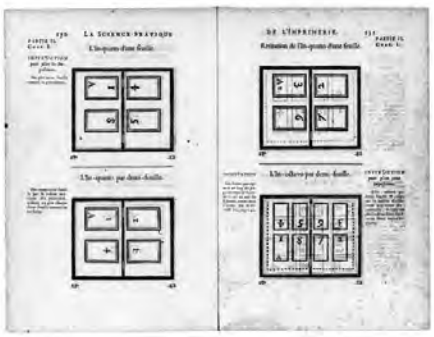

La science pratique de l'imprimerie
Martin Dominique Fertel, 1723
BnF, Réserve des livres rare, Rés. P. Q 245

Glose Commentaire accompagnant le texte.

Heures (livre d'heures) Livre de dévotion personnelle ; manuscrits ou imprimés, souvent richement enluminés.

Incipit Formule contenant les premiers mots d'un livre sans page de titre.

Incunable Édition datant des premières années de l'imprimerie (1450-1500) ; plus exactement, les premiers livres imprimés dans les premières imprimeries des villes.

Lettre historiée Lettre ornée dans laquelle est introduite une illustration.

Renaut de Montauban ou les Quatre Fils Aymon
Flandre, XVe siècle
BnF, Manuscrits occidentaux, Français 764

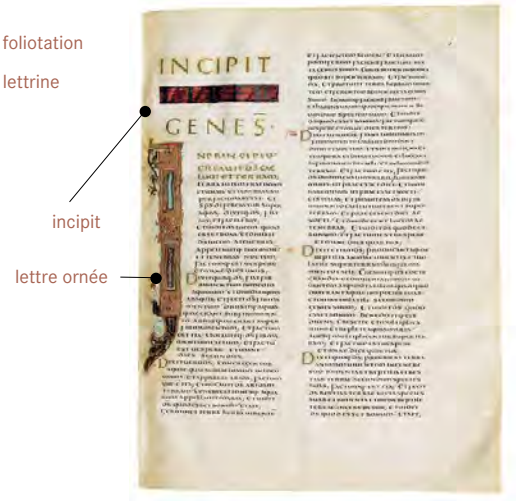

Bible, dite de Saint-Maur-des-Fossés ou du Compte Rorigon
France, (École de Tours), IXe siècle
BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 3

Lettre ornée Lettre colorée plus importante que les autres lettres de la page, qui rythme le texte, permet une lecture facile, indiquant les titres, les débuts de chapitres…

Lettrine Dans la tradition médiévale, première lettre d'un paragraphe, de grande taille et très ornée, qui marque le début du texte.

La Manière de bien traduire d'une langue à l'aultre (détail)
Étienne Dolet, 1540
BnF, Réserve des livres rare, Rés. X 922

Manchette Dessin d'une main ou d'un bras signalant un passage important.

Manuscrit Livre écrit à la main. Désigne aussi tout livre antérieur à l'invention de l'imprimerie.

Maroquin Peau de chèvre utilisée en reliure, employée en France à partir de 1530, teintée en général de rouge au XVIIe siècle et de coloris variés au XVIIIe siècle.

Ôles indiennes En tamoul, mot désignant un support d'écriture constitué à base de palmiers. Support d'écriture privilégié en Inde et dans ses pays voisins.

Ostracon (pluriel : ostraca) Tesson de poterie ou éclat de calcaire servant de support au dessin ou à l'écriture.

Page Étymologiquement *(pagina)*, désigne la justification, c'est-à-dire la surface écrite sur la page où les lignes s'empilent à l'instar des rangées de vignes ; ensuite, par métonymie, on entend par page le recto et le verso d'un feuillet.

Page frontispice Désigne la page liminaire d'un livre comprenant un dispositif ornemental constitué d'une illustration peinte ou gravée en pleine page. La technique de gravure utilisée à partir des années 1450 est celle de la taille-douce, c'est-à-dire une gravure en creux sur des planches de métal.

Page de titre Page portant le titre du livre, le nom de l'auteur, le nom et l'adresse de l'éditeur et la date d'édition.

Palimpseste Il faut plusieurs peaux pour un ouvrage (une quinzaine de peaux pour un ouvrage de taille moyenne), d'où un coût important. Par économie, certains parchemins dont les textes sont jugés périmés sont grattés et réutilisés. Cela ne sera plus possible avec le papier.

Papier Support d'écriture qui peut être obtenu à partir de plusieurs procédés.

Papier végétal Appelé aussi *pâte à calquer*, car sa pâte est fabriquée à partir de fibres végétales (bambou, chanvre, lin, mûrier, etc.) Originaire de Chine, son invention remonte officiellement à l'an 105 de notre ère, même si de récentes fouilles archéologiques révèlent qu'il existait déjà plus de 250 ans auparavant.

Papier chiffon Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, le papier est obtenu en fabriquant une pâte composée de chiffons. Débarrassés des corps étrangers, ils sont ramollis dans le pourrissoir, puis triés et découpés au *dérompoir* (lieu de la papeterie où s'effectue le découpage en lamelles des chiffons). Après fermentation, les lanières de tissu sont plongées dans de l'eau et broyées. Les lieux de fabrication sont généralement situés près d'un cours d'eau car ce sont les moulins à eau qui actionnent les broyeurs.

Papier mécanique Vers 1830-1840, le bois remplace le textile dans la fabrication du papier. La pâte est obtenue par défibrage des rondins ou par raffinage. Cette pâte à bois, acide, rend le papier cassant et le jaunit, c'est pourquoi le papier mécanique deuxième génération, à partir de 1960 ne conservera que la cellulose.

Papier électronique (ou e-paper) Composé de deux feuilles de plastique entre lesquelles se trouvent des milliers de microcapsules qui renferment des pigments électro-sensibles noirs et blancs comparables aux pigments d'encre du papier imprimé. À la réception d'une impulsion électrique, les pigments blancs reflètent la lumière alors que les pigments noirs l'absorbent.

Papyrus Roseau utilisé, après préparation, comme support d'écriture dans l'Antiquité et au Moyen Âge.

Parabeïke Désigne, en Asie du sud-est, un manuscrit constitué d'une longue feuille de papier, écrite des deux côtés et pliée en accordéon.

Parchemin Peau de bête spécialement préparée pour servir de support d'écriture (elle est raclée, lavée à la chaux, polie). Le parchemin est qualifié de « peaux » *(membranae)* par Cicéron au milieu du Ier siècle avant J.-C. Le terme « parchemin » dérive directement de la ville de Pergame : la première attestation se trouve dans le célèbre *Édit du maximum* de Dioclétien, en l'an 301, publié en grec et en latin.

Pecia (latin) Unité de copie du système organisé par les libraires à partir du XIIIe siècle, cahier d'un manuscrit, copié puis classé à la suite des autres cahiers pour former le livre.

Plat Chacun des deux côtés de la reliure d'un livre.

Princeps (édition princeps)
Première édition imprimée d'un auteur.

Raisin Format de papier.

Réclame Mot placé au-dessous de la dernière ligne d'une page, et qui débute la page suivante, servant de repère au relieur.

Rotulus Rouleau dont les lignes d'écriture sont parallèles au petit côté.

Roue à livres Meuble à plateau circulaire qui permet de consulter plusieurs livres à la fois. Les manuscrits étant très lourds, cela permet de s'interrompre dans sa lecture sans avoir à faire des manipulations compliquées.

Scriptorium Dans le monastère médiéval, atelier de copie et de décoration des livres.

Signature Lettre ou signe placé en bas de la première page d'un cahier pour indiquer au relieur leur ordre de succession.

Supports numériques Regroupent des contenus interactifs, vecteurs d'informations, destinés à être transférés sur des outils numériques. On différencie le contenu numérique, soit le contenu de lecture, appelé *livre numérique* (ou *livre électronique*, *ebook*) et le matériel technique qui sert de support. Ces *liseuses*, *tablettes* et autres *eReaders* désignent donc le matériel permettant de lire un livre numérique. Les contenus de lecture numériques peuvent être aussi bien constitués de documents numériques *natifs* que de documents *numérisés*, c'est-à-dire de documents sur papier transformés en documents électroniques. Les technologies du multimédia permettent la formation d'une *bibliothèque numérique* regroupant un ensemble de documents numérisés qui ont été choisis pour former une collection. C'est le cas du site Gallica, constitué de plus de 2 millions de documents numérisés, issus des collections de la BnF : http://gallica.bnf.fr/

Vélin Peau de veau utilisée pour les manuscrits de luxe et pour quelques incunables. Papier de qualité destiné aux tirages de luxe.

Vignette Élément de la décoration du livre qui avait à l'origine la forme d'une petite feuille de vigne.

Volumen Désigne à l'origine le rouleau de papyrus ; on écrivait seulement sur la surface interne, dans le sens horizontal des fibres : les textes sont transcrits parallèlement au grand côté du rouleau.

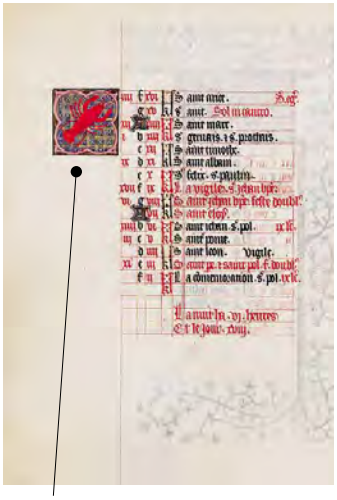

Heures à l'usage de Troyes
France, début du XVe siècle
BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 924

vignette

Livre d'Heures

http://classes.bnf.fr/rendezvous/pdf/fiche_glossaire.pdf

Jeu 1 : la fabrication d'un manuscrit

Testez vos connaissances en complétant les mots croisés à l'aide des définitions. Vos réponses vous permettront de découvrir un personnage, un lieu, ou un mot relatif à la fabrication d'un manuscrit médiéval.

1. Ecriture mise au point pendant le règne de Charlemagne.
2. Son nom vient du latin lumen, qui signifie lumière.
3. Peau de Pergame utilisée principalement durant la période médiévale.
4. Lieu de copie des manuscrits dans une abbaye.
5. Etape préalable à la copie.
6. Il provient des veaux morts-nés.
7. Ces deux planches de bois sont recouvertes de cuir ou d'une reliure d'orfèvre.
8. Scène ou tableau peint dans un manuscrit.
9. Nom latin donné au livre relié durant le Moyen-Age.

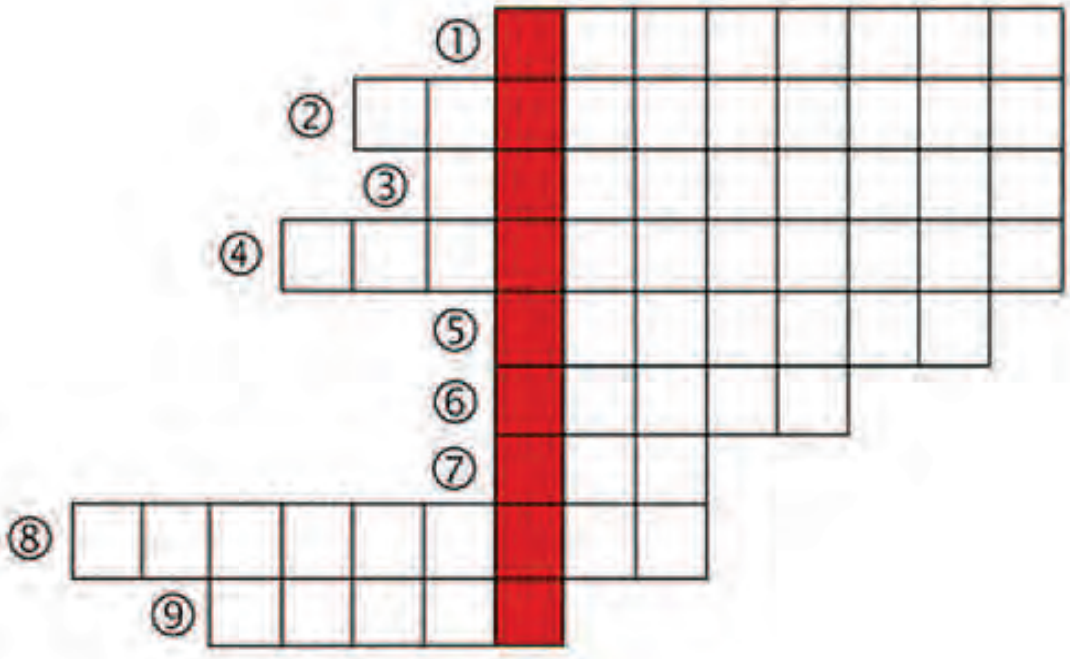

http://www.mediatheque.grand-troyes.fr/webmat2/archives/_/nv/fiches/fiches_p%E9dagogiques.htm

Jeu 2 : l'invention de l'imprimerie

Testez vos connaissances en complétant les mots croisés à l'aide des définitions. Vos réponses vous permettront de découvrir un personnage, un lieu, ou un mot relatif à l'invention de l'imprimerie.

1. Il est fondu avec l'étain et l'antimoine pour fabriquer des caractères d'écriture.
2. Synonyme de caractères mobiles métalliques.
3. Indispensable à l'imprimeur, elle est inspirée des pressoirs viticoles.
4. Il aligne les caractères mobiles métalliques pour reproduire le texte.
5. Nom donné aux livres imprimés avant 1500.
6. Autre nom de Johannes Gensfleich.
7. Meuble à compartiments dans lequel sont rangés les caractères d'écriture.

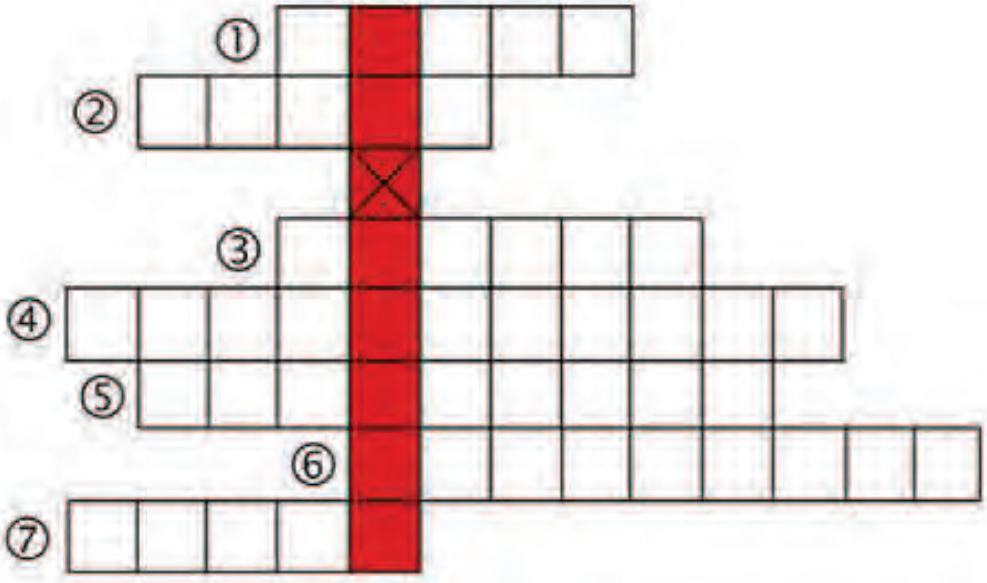

http://www.mediatheque.grand-troyes.fr/webmat2/archives/_/nv/fiches/fiches_p%E9dagogiques.htm

Mots Croisés sur l'Exposition « Une Bibliothèque au Archives »

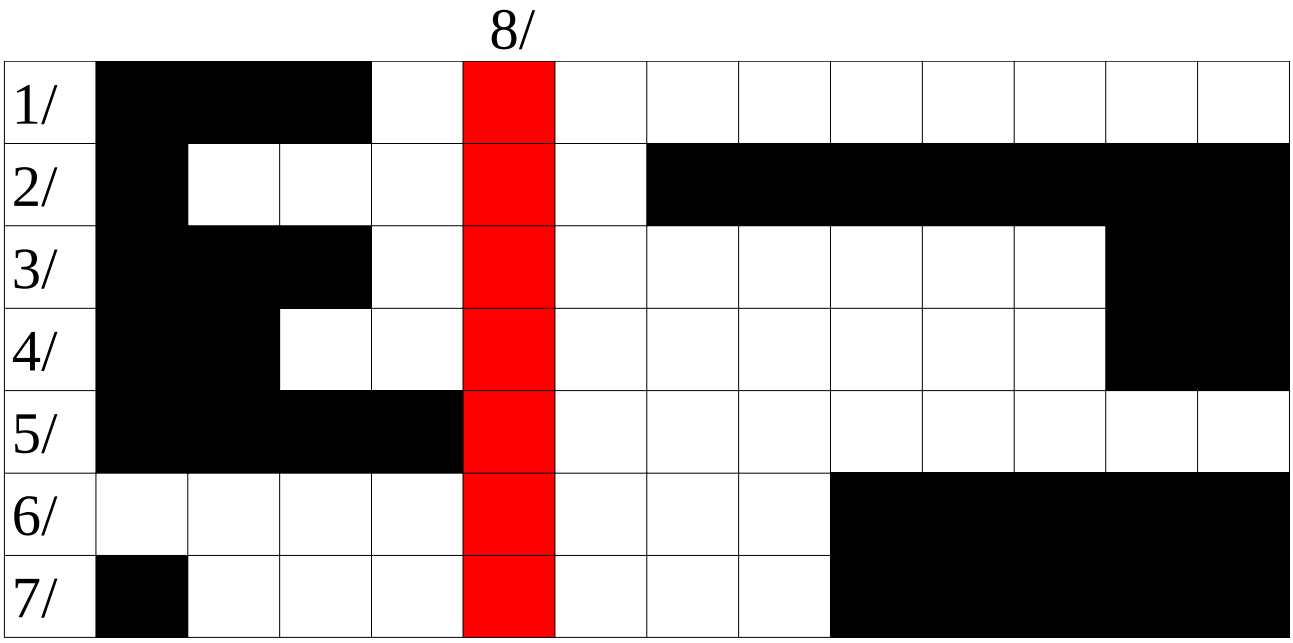

1/ Champignons microscopiques qui se développent à cause de l'humidité et de l'obscurité.
2/ Pages de protections situées devant et derrière le livre.
3/Ennemis du livre.
4/Nom de cuir utilisé pour relier un ouvrage.
5/Nom donné aux livres imprimés avant 1500.
6/Livre écrit à la main.
7/Personne qui s'occupe de la restauration et de la reliure des livres.
8/Homme de lettres, bibliophile et historien du pays de Dinan.

Jeu réalisé par Évann Gicquel et Marie Le Tutour, stagiaires de 3ème aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Une bibliothèque aux Archives
livres et journaux anciens, patrimoine écrit
des Côtes-d'Armor

Questionnaire

Niveau : Cycles 3 et 4 (école, collège) et Lycée
Disciplines et enseignements : Histoire ; Français ; Enseignement moral et civique ; Arts plastiques ; Histoire des arts (· les arts du langage · les arts du quotidien)

L'exposition

Quel est le titre de l'exposition ?

_____

Donne une explication du titre :

_____

Quels sont les deux sous-titres ?
1_____
2_____

Donne une explication de ces deux sous-titres :

_____

_____

Vitrine « Du livre manuscrit au livre imprimé »

Retrouve un **manuscrit** (livre écrit à la main) et cite son nom :

_____

Retrouve un **incunable** (un des premiers livres imprimés) et cite son nom :

_____

Quelle est la principale différence entre ces deux ouvrages ?_____

De quelle période de l'histoire datent la plupart des livres présentés dans cette vitrine :

le **M**_____ **Â**___.

Recopie ci-dessous la première phrase de l'incunable à l'aide du filigrane :

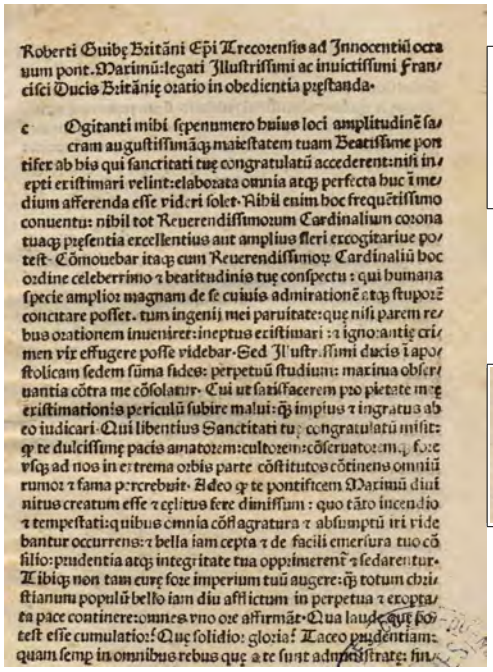
Roberti Guibę Britãni Ep̃i Trecorensis ad Innocentiũ octa
uum pont. Maximũ: legati Illustrissimi ac inuictissimi Fran/
cisci Ducis Britãnię oratio in obedientia pręstanda.

c Ogitanti mihi sępenumero huius loci amplitudinẽ sa/
cram augustissimãq; maiestatem tuam Beatissime pon
tifex ab his qui sanctitati tuę congratulatũ accederent: nisi in/
epti existimari velint: elaborata omnia atq; perfecta huc ĩ me/
dium afferenda esse videri solet. Nihil enim hoc frequẽtissimo
conuentu: nihil tot Reuerendissimorum Cardinalium corona
tuaq; pręsentia excellentius aut amplius fieri excogitariue po/
test. Cõmouebar itaq; cum Reuerendissimoꝝ Cardinaliũ hoc
ordine celeberrimo ⁊ beatitudinis tuę conspectu: qui humana
specie amplior magnam de se cuiuis admirationẽ atq; stuporẽ
concitare posset. tum ingenij mei paruitate: quę nisi parem re/
bus orationem inueniret: ineptus existimari: ⁊ ignorantię cri/
men vix effugere posse videbar. Sed Illustrissimi ducis ĩ apo/
stolicam sedem sũma fides: perpetuũ studium: maxima obser/
uantia cõtra me cõsolatur. Cui ut satisfacerem pro pietate meę
existimationis periculũ subire malui: q̃ impius ⁊ ingratus ab
eo iudicari. Qui libentius Sanctitati tuę congratulatũ misit:
q̃ te dulcissimę pacis amatorem: cultorem: cõseruatorem q; fore
vsq; ad nos in extrema orbis parte cõstitutos cõtinens omniũ
rumor ⁊ fama percrebuit. Adeo q̃ te pontificem Maximũ diui
nitus creatum esse ⁊ cęlitus fere dimissum: quo tãto incendio
⁊ tempestati: quibus omnia cõflagratura ⁊ absumptũ iri vide
bantur occurrens: ⁊ bella iam cepta ⁊ de facili emersura tuo cõ
silio: prudentia atq; integritate tua opprimerent ⁊ sedarentur.
Tibiq; non tam curę fore imperium tuũ augere: q̃ totum chri/
stianum populũ bello iam diu afflictum in perpetua ⁊ exopta/
ta pace continere: omnes vno ore affirmãt. Qua laude quę po/
test esse cumulatior? Quę solidior gloria? Taceo prudentiam:
quam semp in omnibus rebus quę a te sunt administratę: fin/

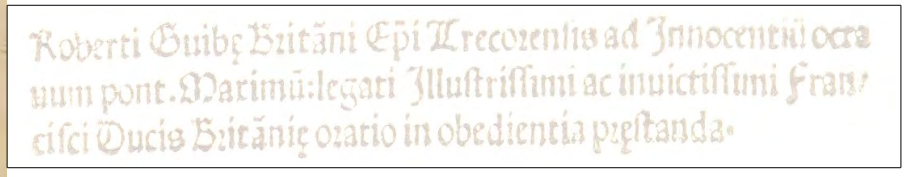
Roberti Guibę Britãni Ep̃i Trecorensis ad Innocentiũ octa
uum pont. Maximũ: legati Illustrissimi ac inuictissimi Fran/
cisci Ducis Britãnię oratio in obedientia pręstanda.

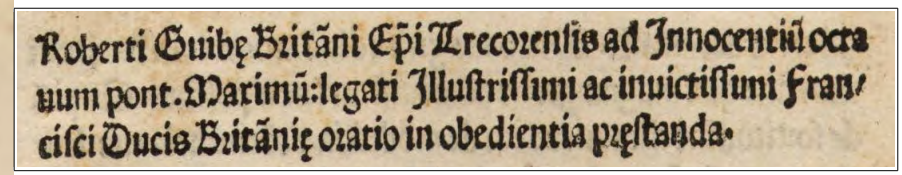
Roberti Guibę Britãni Ep̃i Trecorensis ad Innocentiũ octa
uum pont. Maximũ: legati Illustrissimi ac inuictissimi Fran/
cisci Ducis Britãnię oratio in obedientia pręstanda.

Vitrine « Un vocabulaire spécifique »

Complète ci-dessous les mots manquants et donne leur définition.

N..... : _____

G..... : _____

P..... : _____

P..... : _____

T..... : _____

C..... : _____

Vitrine « La reliure »

Retrouve tous les noms de cuirs utilisés pour relier un ouvrage :

Le V_____
La B_____
Le P_____
La P_____ R_____

Retrouve la définition de la **basane** et recopie la :

_____

_____

Vitrine « Les outils du relieur-doreur »

Relie les images à chaque étape de fabrication d'un livre :

Impression Couture Passure en carton Reliure

Vitrine « Les marques de provenance »

Qu'est-ce qu'une marque de provenance ? _____
Cite deux exemples : _____
Retrouve un ex-libris manuscrit ? _____

Écris ton nom sur cet ex libris

Crée ton ex libris

Vitrine « Les techniques de l'estampe »

Quelle ville est représentée sur l'image ? _____
Quel est le titre de l'image ? _____
Est-elle en couleur ou en noir et blanc ? _____
Trouve-t-on souvent des images en couleur dans les livres anciens ? _____
Pourquoi ? _____

Vitrine « Les formats »

Comment appelle-t-on le format le plus petit ? _____

Comment appelle-t-on le format le plus grand ? _____

Explique pourquoi : _____

Vitrine « Les ennemis du livre »

Cite trois ennemis du livre : _____

Vitrine « Quelques imprimeurs célèbres »

Retrouve et cite deux imprimeurs célèbres :
Sébastien G_____

Combien de lettrines et de ☞ comptes- tu sur sa double page ? _____ et ____

Daniel E_____
Quelle est la date de parution de son livre ? C I) I) C L X I I _____

Vitrine « Les imprimeurs bretons »

Retrouve un ouvrage imprimé à Dinan et donne son titre ou bien un mot de son titre : _____

À Morlaix : _____

À Saint-Brieuc :_____

Vitrine « Le chanoine Christophe-Michel Ruffelet »

Donne ses années de naissance et de mort : _____
Quelle était sa passion ? _____
Qu'a-t-il écrit ? _____

Vitrine « Luigi Odorici »

Donne ses années de naissance et de mort : _____
Quel était son travail ? _____
Complète le document suivant.

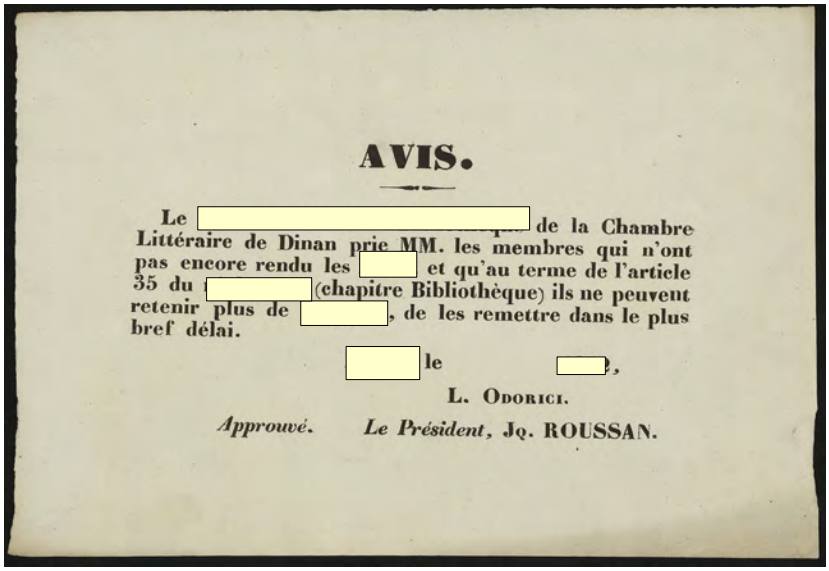

AVIS.

Le [ ] de la Chambre Littéraire de Dinan prie MM. les membres qui n'ont pas encore rendu les [ ] et qu'au terme de l'article 35 du [ ] (chapitre Bibliothèque) ils ne peuvent retenir plus de [ ], de les remettre dans le plus bref délai.

[ ] le [ ],

L. Odorici.

Approuvé. *Le Président*, Jq. ROUSSAN.

De quel ouvrage Luigi Odorici est-il l'auteur ? _____

Vitrine « La presse ancienne »

Cite quelques titres de journaux et leurs dates :

_____

_____

Sont-ils manuscrits ou imprimés ? _____
Quel autre mot est synonyme de journal ? _____

Plan de l'exposition

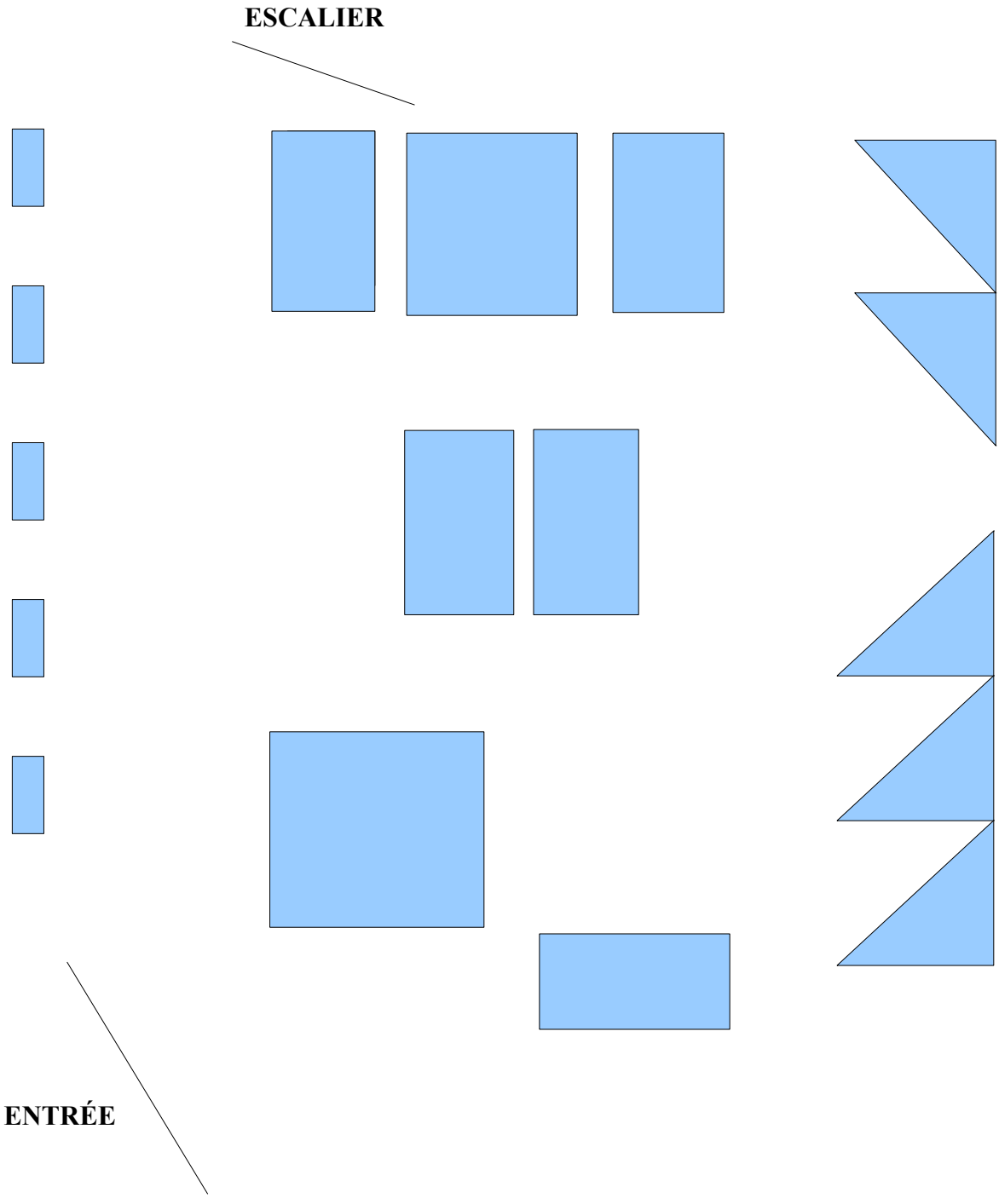

Retrouve et indique sur le plan, à l'aide des numéros, les documents suivants :
1-Un livre de partition, 2 – Un livre avec un blason (fleurs de lys et Hermines),
3- Un outil de relieur-doreur, 4 – Une photographie, 5 – Une image représentant le Mont-Saint-Michel, 6 – Un journal, 7 – Le plus petit livre de l'exposition, 8 – Un sceau,
9 – le livre le plus récent, 10 – Un portrait, 11 - Une pierre.

Retrouve ces éléments dans l'exposition et indique le titre de la vitrine

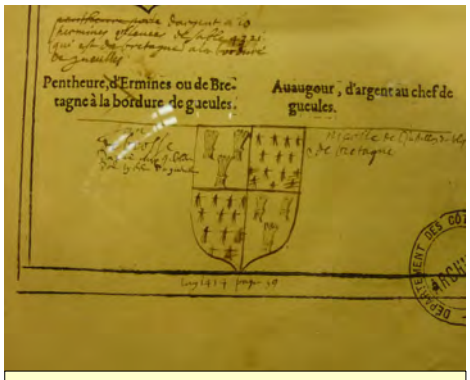

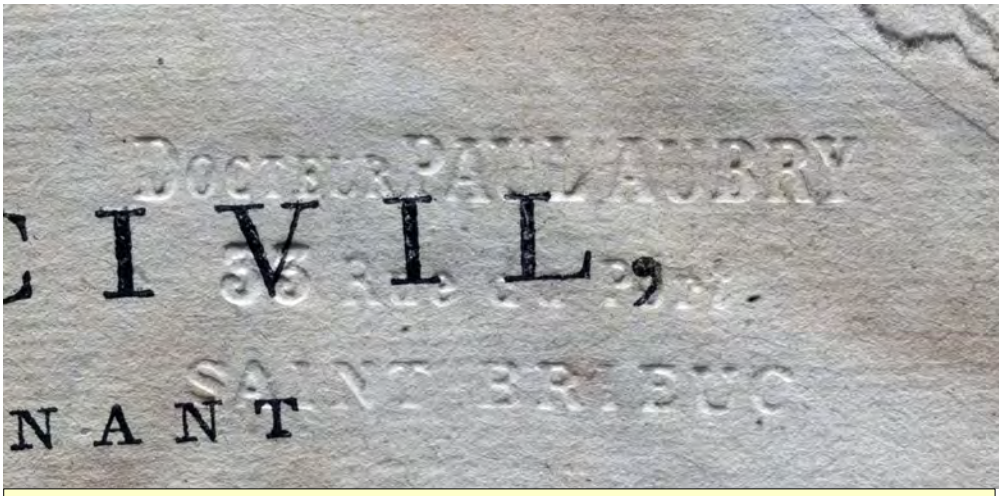

Mots Croisés sur l'Exposition « Une Bibliothèque au Archives »

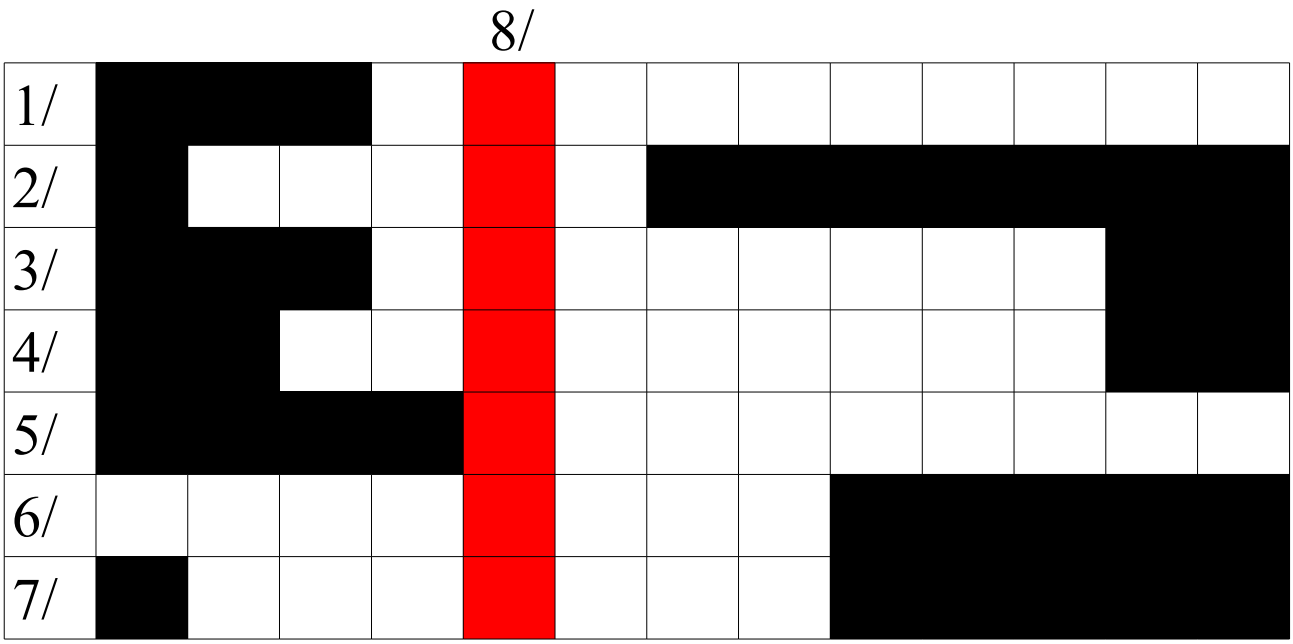

1/ Champignons microscopiques qui se développent à cause de l'humidité et de l'obscurité.
2/ Pages de protections situées devant et derrière le livre.
3/Ennemis du livre.
4/Nom de cuir utilisé pour relier un ouvrage.
5/Nom donné aux livres imprimés avant 1500.
6/Livre écrit à la main.
7/Personne qui s'occupe de la restauration et de la reliure des livres.
8/Homme de lettres, bibliophile et historien du pays de Dinan.

Mots croisés réalisés par Évann Gicquel et Marie Le Tutour, stagiaires de 3ème aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.